

Université 8 mai 1945 - Guelma
Faculté des sciences économiques, commerciales
et sciences de gestion
Département des sciences de gestion



Mémoire présenté pour l'obtention
du diplôme de master en sciences de gestion
Option : Entrepreneuriat et développement international

Thème :

Démarche de création d'un centre de management
des déchets d'élevage
Au sein de la ferme pilote Mekhancha (Guelma)

Réalisé par :

Fecih Sihem

Sous la direction de :

Nemancha Rabah

Année universitaire : 2013/2014

SOMMAIRE

INTRODUCTION	A
SECTION 1 : ENTREPRENEUR, ENTREPRENEURIAT ET ENTREPRISE.....	01
1- Qu'est-ce qu'une entreprise?.....	02
1-1- Définition.....	02
1-2- Les finalités de l'entreprise.....	03
1-2-1- La notion de finalité.....	03
1-2-2- Les différents types de finalités.....	03
- Les finalités économiques.....	03
- Les finalités humaines.....	03
- Les finalités sociales.....	03
1-3- Classification.....	04
1-3-1- Classification en fonction du secteur.....	04
1-3-2- Classification en fonction de la taille.....	04
1-3-3- Classification en fonction de l'autonomie	04
1-3-4- Classification selon la forme juridique	04
1-3-5- Classification par type.....	05
1-4- L'entreprise et son environnement.....	06
1-4-1. Le macro-environnement.....	06
1-4.2. Le microenvironnement de l'entreprise.....	06
2- Fondements conceptuels de l'entrepreneur.....	07
2-1- Définition.....	07
2-2- Fonctions de l'entrepreneur.....	08
2-3- Typologie des entrepreneurs orientés vers l'action.....	08
2-4- Principales caractéristiques entrepreneuriales.....	08
3- Fondement du concept de l'entrepreneuriat.....	10
3-1- Définition.....	10
3-2- Les fondements historiques du définition de l'entrepreneuriat.....	11
3-3- Les formes de l'entrepreneuriat.....	12
- Création d'une nouvelle entreprise.....	12
- La Création Ex-Nihilo.....	12
- Création d'une entreprise par essaimage.....	12
- La création en franchise.....	12
- Création de filial.....	13
- La création d'activité nouvelle.....	13
- la reprise d'entreprise.....	13
- La reprise d'entreprise ou d'activité en bonne santé.....	13
- La reprise d'entreprise en difficulté.....	14
- Entrepreneuriat organisationnel ou entrepreneuriat.....	14
3-4- Qu'est- ce qu'une innovation?.....	15
3-4-1- Définition.....	15
3-4-2- forme d'innovation.....	15

SECTION 2 : LE MANAGEMENT DE PROJET COMME GUIDE POUR STRUCTURER LE PROJET ENTREPRENEURIAL.....	16
1- Fondement du concept de projet.....	17
1-1-Qu'est-ce qu'un projet ?.....	17
1-2- Les caractéristiques d'un projet.....	18
1-3- Les conditions fondamentales du projet.....	19
1-4- Gestion et management de projet.....	19
1-4-1-Gestion de projet.....	19
1-4-2- Direction de projet.....	20
1-4-3- Management de projet.....	20
1-4-4- Management par projet.....	21
2 Le projet entrepreneurial.....	21
2-1-Définition.....	21
2-2- Les fondements d'un projet entrepreneurial.....	22
2-3- Les étapes et composantes d'un projet entrepreneurial.....	23
2-4- Les méthodologies de management de projets.....	23
2-4-1Les neuf volets du management de projet.....	27
2-4-2- Le cycle de vie des projets appliqué à l'entrepreneuriat.....	30
3 – Les étapes de la démarche d'un projet entrepreneurial.....	30
3-1- Etape 1 :l'approche processus et condition du succès.....	30
3-1-1 -L' idée.....	32
3-1-2-L'approche du marché et les études du marché.....	33
3-1-3Le bilan personnel(ou analyse de personnalité).....	33
3-2- Etape 2 : étude de faisabilité.....	33
3-2-1- L'étude commerciale.....	33
3-2-2 L'étude technique.....	34
3-2-3- L'étude financière.....	34
3-2-4– L'approche juridique.....	34
3-2-5- Réaliser un plan d'affaires (ou business plan).....	35
3-4– Etape 3 : réaliser les formalités nécessaires auprès de l'administration..	35
3-5– Etape 4- Trouver les aides.....	36
Conclusion du chapitre.....	36

CHAPITRE 02 : L'ENTREPRENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA GESTION DES DECHETS

Introduction.....	37
SECTION 1: Management des déchets et durabilité.....	37
1- Qu'est-ce que le développement durable?.....	37
1-1 Définition.....	39
1-2- Les enjeux du développement durable :.....	40
1-3- Principes fondateurs du développement durable.....	40

1-3-1- Le principe éthique.....	40
1-3-2- Le principe de précaution.....	40
1-3-3- Le principe de prévention.....	40
1-3-4- Le principe de responsabilité.....	40
1-3-5- Le principe d'amélioration continue.....	
1-4- Intégrer le développement durable dans le business model de l'entreprise.....	41
1-5- Le développement durable en Algérie.....	42
1-5-1- Le plan national d'action pour l'environnement.....	43
1-5-2-Principes de la gestion des déchets en Algérie.....	44
2- Fondement de concept de déchets.....	44
2-1- Qu'est-ce qu'un déchet?.....	44
2-2- Ce que dit la loi française.....	45
2-3- Les différentes approches des déchets.....	46
2-3-1- L'approche environnementale et sanitaire.....	46
2-3-2- L'approche économique.....	46
2-3-3- L'approche fonctionnelle.....	46
2-4- Qui est responsable d'un déchet ?.....	47
2-5- Typologie des déchets.....	48
3- Les déchets au sens de la réglementation algérienne.....	49
3- Fondement du concept de gestion des déchets.....	49
3-1Définition.....	49
3-2-Les opérations de gestion des déchets.....	49
3-2-1La collecte de déchets.....	49
3-2-2La pré-collecte.....	49
3-2-3Le transport.....	50
3 2-4 L'éliminations.....	50
3-2-5-Le recyclage.....	50
3-2-6La valorisation.....	50
3-2-7 L'enfouissement technique.....	51
4-2- Analyse économique de l'élimination des déchets.....	51
4-2-1- Le concept de coût de production.....	51
4-2-2- Le concept de cout de fourniture d'un service.....	
	53
Section II : Les déchets verts ménagers.....	53
1-Fondements de l'environnement.....	53
1-1- Définition.....	54
1-2- Pourquoi intégrer l'environnement ?.....	55
1-3- Comment intégrer l'environnement.....	57
1-4- Agriculture biologique.....	57
1-4-1- Définitions et principes.....	58
1-4-2- Les étapes du Co-compostage.....	59
2- Fondements Conceptuels de compostage.....	60
2-1- Définition du compostage.....	64

2-2- Les techniques, méthodes, et processus de compostage.....	
2-3- L'importance de compostage.....	65
3- Modes de collecte, d'élimination et de traitement de déchets en Algérie.....	65
3-1-Collecte et pré-collecte.....	66
3-2- Techniques de valorisation utilisées.....	67
Conclusion du chapitre.....	68
SECTION 1: Description du local , méthodologie et objectif de l'étude	68
1-1- Lieu de l'étude: la ferme pilote MEKHANCHA	68
1-1-1- Historique.....	68
1-1-2 Infrastructures et équipements de production.....	69
1-1-3- Effectif du personnel.....	70
1-2- Méthodologie de la recherche.....	70
1-3- Objectifs de l'étude.....	71
1-4-Les étapes de l'élaboration du projet.....	71
1-4-1- L'approche processus et conditions de succès.....	71
a- Idée d'opportunité	72
b- caractéristiques du porteur de projet	72
1-4-2- Etude de marché.....	72
a- Le marché global.....	72
b- Le marché local	73
C- Marché unitaire de la ferme Mekhancha.....	74
1-4-2- La faisabilité du projet.....	75
c- choisir un statut juridique adapté.....	75
d- réaliser les formalités nécessaires auprès de l'administration.....	75
e- Trouver les aides.....	76
SECTION 2 : Modèle de faisabilité, management et dimensions du projet.....	76
2-1 Business plan.....	76
2-1-1- CV du porteur de projet.....	77
2-1-2 Résumé.....	77
2-2-4 <i>Stratégie: analyse de SWOT</i>	78
2-2-5 L'offre: les engrais verts dans la rotation.....	78
2-2-6• La demande.....	79
2-2-6-1 Analyse de PORTERE.....	80
2-2-7 Finance.....	83
2-2-8 Localisation de centre de management des déchets d 'élevage.....	83
2.2.8.1 Organisation.....	84
2-3 les neuf volets du management de projet du PM.....	85
2-4 Dimension internationale du projet.....	
Conclusion générale	

Liste des tableaux

<i>Tableau n° 1</i>	<i>le macro-environnement</i>	06
<i>Tableau n° 2</i>	<i>Le microenvironnement de l'entreprise</i>	06
<i>Tableau n° 3</i>	<i>les fondements du concept d'entrepreneuriat</i>	10
<i>Tableau n° 4</i>	<i>les différentes formes de l'entrepreneuriat</i>	13
<i>Tableau n° 5</i>	<i>Les neufs volets du management de projet du PM</i>	24
<i>Tableau n° 6</i>	<i>Le cycle de vie des projets appliqué à l'entrepreneuriat</i>	26
<i>Tableau n° 7</i>	<i>Principales caractéristiques de techniques de compostage aérobie à petite échelle</i>	61
<i>Tableau n° 8</i>	<i>Appréciation environnementale de propositions de projets</i>	56
<i>Tableau n° 9</i>	<i>Principales caractéristiques de techniques de compostage aérobie à petite échelle</i>	61
<i>Tableau n° 10</i>	<i>techniques de valorisation utilisées</i>	66
<i>Tableau n° 11</i>	<i>Matériel Agricole</i>	69
<i>Tableau n° 12</i>	<i>analyse de l'idée</i>	71
<i>Tableau n° 13</i>	<i>analyse SWT marché unitaire</i>	73
<i>Tableau n° 14</i>	<i>analyse SWT financière</i>	74
<i>Tableau n° 15</i>	<i>les habitudes de consommation des engrais chimiques par la ferme</i>	78

Liste des figures

<i>Figure n° 2</i>	<i>développement durable</i>	38
<i>Figure n° 3</i>	<i>Les 3 dimensions du développement durable</i>	33
<i>Figure n° 4</i>	<i>principes fondateurs du développement durable</i>	40
<i>Figure n° 5</i>	<i>les trois dimensions du BM client</i>	41
<i>Figure n° 6</i>	<i>les opérations des gestions des déchets</i>	50
<i>Figure n° 7</i>	<i>Méthode de compostage</i>	62
<i>Figure n° 8</i>	<i>Processus de compostage</i>	63

Introduction générale

Introduction générale

L'élaboration d'un projet entrepreneurial vert suggère au créateur de se positionner en manager de projet avec l'intégration des facteurs environnementaux, économiques et sociaux.

Le projet nécessite alors la collaboration de plusieurs personnes aux compétences et comportements divers de manière à générer une offre innovante.

En matière de la démarche de création d'entreprise, cette situation se rencontre lorsque le concept repose sur une innovation technologique. La complexité du produit, le fait qu'il ait été développé dans un contexte collaboratif et le besoin de financement impliquent une création par une équipe.

La création d'entreprise, une aventure excitante mais risquée si elle n'est pas bien préparée, nous allons chercher à démontrer en quoi le management de projet peut être utile pour comprendre et préparer l'action de l'entrepreneur. Dans une première partie, nous resituerons notre problématique à l'intersection des deux champs de connaissances que sont le management de projet et l'entrepreneuriat vert. Nous verrons que certaines recherches en entrepreneuriat tentent de se structurer autour de la notion de projet et de processus. L'enjeu sera alors de situer notre recherche dans ce courant et de poser les bases d'une approche de la démarche de projet entrepreneurial.

Dans une seconde partie, nous proposerons l'application au domaine de l'entrepreneuriat de deux approches du management de projet : les neuf volets du Project Management Institute et le cycle de vie du projet. Nous expliquerons pourquoi nous avons choisi ces deux approches. Une dernière partie sera consacrée aux étapes de la démarche de création d'un centre de management des déchets verts.

Problématique :

En Algérie, malgré les richesses en hydrocarbures, l'approvisionnement en engrais chimiques reste l'un des problèmes majeurs des agriculteurs. Cette situation a engendré une demande accrue, une dégradation des terres agricoles et des impacts négatifs sur l'environnement.

La production de l'engrais vert ou biologique permettra une préservation de l'environnement et un développement durable. Par ailleurs, cette manière organique au niveau local, permettra de produire de l'engrais à moindre coût à haut potentiel fertilisant comme amendements pour les terres agricoles.

La problématique qui se pose c'est : Comment élaborer un projet entrepreneurial de management des déchets provenant des activités d'élevage de la vache laitière?

La problématique de l'étude se traduira par l'identification des questions suivantes :

- 1) Comment expliquer le succès ou l'échec du projet?
- 2) Comment structurer le projet entrepreneurial?
- 3) Comment élaborer le projet d'un centre de management des déchets d'élevage ?

Les hypothèses de la recherche :

1-le management de projet peut être utile pour comprendre et conduire l'action de l'entrepreneur

- 1) Ilya le structure par le management de projet
- 2) IL y a des facteurs de succès du projet.
- 3) IL y a des facteurs de faisabilité,
- 4) Il y a des formalités administratives
- 5) Il y a des aides

Les objectifs de la recherche :

- de proposer une méthodologie pour la d'élaboration d'un centre de management des déchets.

-mieux comprendre les étapes d'élaboration d'un projet

- mieux comprendre comment l'opération entrepreneuriale conduit à la création de valeur.
- a pour principal objet d'assurer la protection de l'environnement, particulièrement celle de l'eau et du sol, contre la pollution causée par certaines activités agricoles management des déchets d'élevage.
- atteindre une forme de reconnaissance sur la méthode de management des déchets d'élevage compostage, créer un nouvel empire industriel centre de management des déchets

Méthodologie de recherche:

- Nous avons adopté sur le plan théorique de notre étude la méthode descriptive et historique qui correspond
- Sur le plan pratique nous avons retenu une méthodologie analytique pour:
 - L'étude du marché.
 - Analyse stratégique (SWT, PORTER)
 - Des logiciels: Excel, Autocad.

Ces choix méthodologiques nous semblent les mieux adaptés à notre projet .

Les études précédentes :

Parmi les études qui ont traité des aspects liés à la question de gestion de déchet nous trouvons :

Brahim DJEMACI : la gestion des déchets municipaux en Algérie : analyse prospective et éléments d'efficacité.

Thèse de doctorat en sciences économiques. Université de Rouen.27/11/2012.

Fadila MEZOUARI. SANDJAKDINE : conception et exploitation des centres de stockage des déchets en Algérie et limitation des impacts environnementaux, thèse pour obtenir le grade de docteur de l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger le 17 mars 2011.

Structure de l'étude:

Pour répondre à la problématique de recherche et les questions posées, nous avons construit notre recherche autour des trois chapitres suivants:

Chapitre 01:Projet entrepreneurial

Section 1:Entrepreneur, entrepreneuriat et entreprise

Section 2: Le management de projet comme guide pour structurer le projet entrepreneurial

Chapitre 02: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

Section 1:Management des déchets et durabilité

Section 2: Les déchets verts ménagers

Chapitre 03: élaboration du projet d'un centre de management des déchets d'élevage au sein de la ferme MEKHANCHA GUELMA

Section 1: Description du local, méthodologie et objectif de l'étude

Section 2 : Modèle de faisabilité, management et dimensions du projet

Chapitre 1 :

Projet entrepreneurial

INTRODUCTION

Certaines recherches récentes tendent à démontrer les limites des approches classiques de l'entrepreneuriat et proposent ainsi une nouvelle perspective axée sur le projet entrepreneurial. L'idée est de donner une dimension plus dynamique, globale et complexe aux travaux portant sur le parcours de l'entrepreneur. Dans cette perspective, deux interrogations demeurent : en quoi le management de projet peut-il contribuer à mieux appréhender le projet entrepreneurial? Et en quoi peut-il aider le créateur d'entreprise à structurer son projet ?

Face aux limites de la régression linéaire et dans la perspective de comprendre la complexité du processus, un nouveau courant tente d'approcher l'entrepreneuriat par la question du «comment » : comment l'entrepreneur conçoit-il son projet et en quoi ce « comment » peut-il expliquer le succès ou l'échec du projet entrepreneurial? La réponse à cette problématique passe par la clarification de la question suivante : Entrepreneur, entrepreneuriat et entreprise : de quoi s'agit-il ?

SECTION 1 : ENTREPRENEUR, ENTREPRENEURIAT ET ENTREPRISE

Les termes en «E » viennent du verbe entreprendre. Si on se réfère au dictionnaire Larousse, étymologiquement, entreprendre signifie :

- Se mettre à faire une chose ;
- Commencer la réalisation ou l'exécution (de quelque chose) Synonyme : engager ;
- « prendre entre » : notion d'intermédiation.

Entreprendre ne correspond ni à une position ni à un statut social (être chef d'entreprise ne suffit pas pour être entrepreneur), mais une fonction que l'on oppose souvent à celle du management. Entreprendre peut s'envisager à un niveau individuel ou collectif (groupe, organisation, etc.).

Il correspond à une diversité de situations et de pratiques : entreprendre pour son propre compte ; entreprendre pour le compte d'une entreprise (intra prendre) ; entreprendre pour le compte de la société). Entreprendre ne s'applique pas uniquement qu'aux activités d'affaires, mais aussi à toute activité humaine. (Mezghani, 2009 :6) .

1- Qu'est-ce qu'une entreprise?

Très longtemps la notion d'entreprise a été associée à celle de l'entrepreneur, jusqu'à se confondre parfois. Ceci considère l'entreprise comme étant l'action d'entreprendre, et donc admet une certaine imprécision de la définition.

1-1- Définition

«L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. C'est un ensemble de moyens humains et matériels mis en œuvre par une ou plusieurs personnes dans le but de réaliser un produit ou un service répondant à un besoin actuel ou futur de clients (Consommateurs ou transformateurs).

L'entreprise est également un corps social composé de femmes et d'hommes qui travaillent ensemble dans des lieux précis et identifiables de notre environnement : bureaux, ateliers, usines, boutiques, magasins.... Ce corps social naît, grandit, peut être bien portant ou malade, et meurt lorsqu'il n'a plus de raison d'être. François Coulomb définit l'entreprise comme étant « toute unité légale, personne physique ou personne morale qui, jouissant d'une autonomie de décision, produit des biens et des services marchands » (2007:14)

L'entreprise, enfin : porte sur une double dimension statique et dynamique. Elle est à la fois structure et mouvement.

Comme l'indique Jean-Pierre Bréchet: « définir l'entreprise comme projet d'entreprendre conduit à délaisser l'objet entreprise pour s'intéresser, du point de vue des acteurs, aux processus de l'action collective par lesquels un projet se concrétise » (Hernandez, 2001:13)

L'entreprise peut être considérée en tant qu'unité de production avec la transformation des flux d'entrée (Intrants ou Inputs) en flux de sortie (Extrants ou outputs).

1-2- Les finalités de l'entreprise

1-2-1- La notion de finalité

Les finalités, ou missions, de l'entreprise désignent les raisons pour lesquelles elle est acceptée par son environnement. Ce sont des buts plus durables que les objectifs, avec des échéances imprécises. Elles répondent à des questions du type « que voulons-nous devenir? », « quelles sont nos motivations? ». Les finalités contribuent à la cohésion de l'entreprise et orientent les décisions stratégiques.

1-2-2- Les différents types de finalités

- Les finalités économiques :

L'entreprise peut tout d'abord se voir comme une unité de production et de répartition avec la mission de créer de la valeur par la transformation des inputs en outputs (produit finis, semi-finis ou services) ou la distribution commerciale de biens ou de services vendus sur un marché. (Barable, Meielr, 2006: 92)

- Les finalités humaines :

L'entreprise est une cellule sociale complexe et difficile à piloter pour différentes raisons. Tout d'abord, chaque individu a une personnalité différente, chacun cherche à satisfaire ses besoins indépendamment de l'intérêt général. (Barable ; Meielr, 2006:93)

Elles concernent aussi bien les ambitions des dirigeants (prestige par exemple) que l'épanouissement du personnel: bonnes conditions de travail, bien-être des salariés, participation au pouvoir de gestion, etc.

- Les finalités sociales :

Elles peuvent coexister avec les autres finalités dans la plupart des entreprises, mais pour certaines, elles constituent des finalités primordiales: le service public ou l'indépendance nationale sont des finalités principales des entreprises publiques.

1-3- Classification

1-3-1- Classification en fonction du secteur

Primaire (agriculture, sylviculture, pêche,...)

Secondaire (industrie, bâtiment et travaux publics), tertiaire (services)

1-3-2- Classification en fonction de la taille

Microentreprise est défini comme une entreprise dont l'effectif est inférieur à 10 personnes.

Une petite entreprise est définie comme une entreprise dont l'effectif est inférieur à 50 personnes.

Une moyenne entreprise est définie comme une entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes.

Une grande entreprise possède 250 salariés et plus.

1-3-3- Classification en fonction de l'autonomie

Les entreprises partenaires désignent les entreprises qui ont des partenariats financiers significatifs avec d'autres entreprises, sans qu'elle n'exerce un contrôle effectif direct ou indirect sur l'autre.

Les entreprises liées correspondent à la situation économique d'entreprises qui font partie d'un groupe, par le contrôle direct ou indirect de la majorité du capital ou des droits de vote.

Les entreprises autonomes (cas le plus fréquent) sont les entreprises qui n'appartiennent pas à l'un des deux autres types d'entreprises (partenaires ou liées).

1-3-4- Classification selon la forme juridique

Conformément à la législation commerciale (Code de commerce) ; on peut exercer son activité sous forme d'une :

- **Entreprise individuelle** : Cette forme sociale convient à l'investisseur désirant être son propre patron et seul propriétaire de son affaire ;

- **A/ Sociétés de personnes** : Sont celles qui sont constituées en raison de la personne même des associés. Elles sont dominées par la considération de la personne. Elles comprennent :

- La société en nom collectif (SNC) : dans ce type de société les associés ont tous la qualité de commerçant et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales ;

- La société en commandite simple : elle se caractérise par la présence de deux groupes d'associés : les commandités qui ont la qualité de commerçant et sont solidairement responsables des dettes sociales, les commanditaires qui sont des associés qui ne répondent pas des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports ;

B/ Sociétés de capitaux : sont conclues en raison des capitaux qu'apportent les associés, elles sont aussi appelées des sociétés ouvertes car dans ce type de sociétés c'est le capital beaucoup plus que la personne qui est pris en considération.

C/ Société à responsabilité limitée (SARL) : Elle est constituée par une ou plusieurs personnes qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Lorsque cette société ne comporte qu'une seule personne en tant qu'associé unique, elle est dénommée entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

1-3-5- Classification par type

- Les Établissements commerciaux ou industriels
- Les entreprises publiques, gérées par l'État,
- Les administrations centrales correspondant à chacun des ministères et leurs subdivisions
- Les collectivités territoriales, régions, départements, communes,
- Les sociétés civiles immobilières et les copropriétés;
- Les ordres professionnels et les Sociétés civiles professionnelles,
- Les sociétés coopératives, dans lesquelles les associés dirigent (salariés, consommateurs, habitants, bénéficiaires du service...)
- Les associations à but non lucratif, entreprises privées dont les bénéfices doivent être intégralement réinvestis,
- Les sociétés mutuelles (but non lucratif, les adhérents sont associés au capital et aux décisions) (Kant, 2012 :2)

1-4- L’entreprise et son environnement

L’entreprise existe dans un environnement, celui-ci rassemble tous les acteurs et forces externes à l’entreprise, C’est l’ensemble des facteurs extérieurs à l’entreprise qui ont une influence sur elle. On distingue :

1-4-1. Le macro-environnement: environnement général de l’entreprise qui l’influencera et auquel celle-ci devra s’adapter.

Tableau n 01 :le macro-environnement(Belaid :2008,18)

Démographiques	Culturels	Juridiques	Economiques	Technologique
Structure par âge, natalité, mortalité, projection future de la pyramide des âges...	État et évolution des valeurs et des croyances, niveau d’éducation	Règlement, interdiction, conditions de garantie, conditions de vente,....	Croissance économique, évolution des prix, politique économique de l’Etat (impôt, taux d’intérêt)	État et évolution des connaissances, nouveaux produits, diffusion internationale de l’innovation.

1-4.2. Le micro-environnement de l’entreprise

le micro- environnement est l’environnement constitué des principaux acteurs en relation avec l’entreprise et son marché (fournisseurs, client, et concurrents)

Tableau n° 2 : Le microenvironnement de l’entreprise (Bressy ; Konkuyt,,2008 :3)

Les clients	Les fournisseurs	Les concurrents
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins - Déterminer leur nombre - Evaluer leurs forces et leur pouvoir - Envisager les évolutions - Déterminer leur nombre 	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer leur nombre - Evaluer leur taille et leur pouvoir - Apprécier les fournisseurs qui disposent d’un monopole... - Envisager les évolutions 	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les concurrents directs (biens similaires) et les concurrents indirects (biens de substitution) - Apprécier leur force et leur pouvoir - Envisager les évolutions en terme de rapport de force - Déterminer s’il est difficile d’entrer dans le secteur (barrières à l’entrée) ou d’en sortir (barrières à la sortie)

2- Fondements conceptuels de l'entrepreneur

La diversité des conceptions de l'entrepreneur est d'abord présentée à travers quelques auteurs classiques et quelques approches plus récentes.

2-1- Définition

Le mot « entrepreneur » est d'origine française qui peut signifier étymologiquement « celui qui entreprend ».

Aujourd'hui, le Petit Robert donne trois définitions du mot « entrepreneur »: La première définition fait référence à l'acte d'entreprendre: « est entrepreneur » celui qui entreprend quelque chose.

La seconde définition voit dans l'entrepreneur « une personne qui se charge de l'exécution d'un travail ».

La troisième, dans une perspective économique, est entrepreneur « toute personne qui dirige une entreprise pour son propre compte, et qui met en œuvre les divers facteurs de production (agents naturels, capital, travail), en vue de vendre des produits ou des services ».

Pour l'*oxford Advanced Learners Dictionary of Current English*: « personne qui organise et gère une entreprise commerciale » (boubtana, 2013 : 19)

-Pour le *Webster's Third New International Dictionary*: « Un organisateur d'un projet économique, en particulier celui qui organise, détient, gère et assume les risques d'une entreprise »

-Selon l'OCDE(2007) « les entrepreneurs sont des personnes (propriétaires de leur entreprise) qui cherchent à générer de la valeur par la création ou le développement d'une activité économique, en identifiant et en exploitant de nouveaux produits, procédés ou marchés » (boubtana, 2013 : 19)

-« l'entrepreneur est une personne qui cherche à s'accomplir, qui a besoin de pouvoir, d'autonomie, et qui ressent un besoin de création » (Casson, 1991 : 50)

-Selon le Grand Dictionnaire, l'entrepreneur est défini comme étant une « personne ou groupe de personnes qui crée, développe et implante une entreprise dont il assume les risques, et qui met en œuvre des moyens financiers, humains et matériels pour en assurer le succès et pour réaliser un profit ».

L'entrepreneur, c'est quelqu'un qui sait percevoir (identifier, sélectionner et exploiter) une opportunité et créer une organisation pour l'exploiter. Il contribue à la création de valeur nouvelle. Entrepreneur, est une fonction, et non pas un statut social. L'entrepreneur ne peut

l'être, nous semble-t-il, qu'à travers ce qu'il fait (et aussi, où et comment il le fait). (Mezghani, 2009 :7)

2-2- Fonctions de l'entrepreneur

Au fond, le véritable entrepreneur est celui qui, sur une longue période, sait s'attirer une triple confiance :

-celle des apporteurs de capitaux, de façon suffisante pour que ceux-ci ne préférant pas affecter à un autre emploi ce dont ils disposent,

-celle des collaborateurs, pour que ceux-ci, notamment les plus compétents, estiment qu'ils ne trouveront pas ailleurs des occupations plus intéressantes.

- celle des fournisseurs et des clients, pour que ces derniers, assez satisfaits, du produit ou du service, le redemandent.

-tâche qui se subdivise en deux fonctions :

-la première de ces fonctions consiste à trouver ce que l'on pourrait appeler « l'idée fondamentale », qui invite à produire tel bien isolé, ou telle série de biens, telle série de services.

- la deuxième fonction est d'assurer la satisfaction profonde de cet extraordinaire et peu homogène trio, enchaîné à une même activité : apporteurs de capitaux, collaborateurs, clients. (GOUIS ; 1967 :16)

2-3- Typologie des entrepreneurs orientés vers l'action

- Profil PIC: Pérennité, Indépendance et croissance
- Profil CAP: Croissance, Autonomie et Pérennité

2-4- Principales caractéristiques entrepreneuriales

<p>Confiance en soi : se sentir capable de faire quelque chose</p> <ul style="list-style-type: none">- Motivation : vouloir faire quelque chose.- Effort : se disposer à travailler fort- Responsabilité : faire ce qui doit être fait.- Initiative : passer à l'action- Persévérance : terminer ce qui a été commencé.	<ul style="list-style-type: none">- Solidarité : collaborer en vue d'un but commun.- Esprit d'équipe : créer avec d'autres en synergie d'action.- Débrouillardise : recourir à ses connaissances et à ses habiletés pour faire face à l'imprévu.- Détermination : se concentrer sur un but qu'on s'est fixé (Pelletier ; 1996 : 15)
---	--

La diversité des conceptions de l'entrepreneur, c'est l'action et la compétence de l'entrepreneur qui crée l'entreprise. L'entrepreneur est le sujet, l'acteur, et la création d'entreprise, le résultat de son action, aussi l'entrepreneuriat ne peut-il être défini qu'en faisant référence à l'entrepreneur, or, comme il a été indiqué, il n'y a toujours pas accord dans la littérature sur ce qu'est ou n'est pas un entrepreneur.

3- Fondement du concept de l'entrepreneuriat

En répondant à la question « l'entrepreneuriat de quoi s'agit-il ? »

L'entrepreneuriat est un terme à l'origine issu du terme entrepreneur qui est passé à la langue anglaise : *entrepreneurship*.

3-1- Définition

Selon l'office québécois de la langue française, l'entrepreneuriat est défini comme la « fonction d'une personne qui mobilise et gère des ressources humaines et matérielles pour créer, développer et implanter des entreprises ». (Mezghani, 2009 :7)

En tant que phénomène économique et social, les apports de l'entrepreneuriat à l'économie et à la société sont considérables et ils concernent :

– la création d'entreprises et le renouvellement du parc dans les différents domaines d'activités,

– la création d'emploi comme une réponse aux problèmes,

– l'innovation et les opportunités innovantes, (Mezghani, 2009 :7)

-« un phénomène hétérogène dont les manifestations sont multiples et trop complexes pour être réduites à une simple définition » (Verstraete, 2000 : 11)

-« L'entrepreneuriat est l'action humaine d'entreprendre en vue de générer de la valeur par la création ou le développement de l'activité économique , en identifiant et en exploitant de nouveaux produits, procédés, ou marchés, bien que nous limitons notre notion de L'entrepreneuriat aux activités économique est synonyme L'entrepreneuriat .nous associons L'entrepreneuriat aux phase critiques de la création et du développement d'une activité économique nouvelle »(OCDE ,2007 : 87)

-« L'entrepreneuriat représente un état d'esprit ainsi que le processus de création et de développement de l'activité économique par la combinaison de-là prise de risque, de la créativité et / ou de novation et d'une saine gestion dans une organisation nouvelle ou existante » (Commission Européenne. Livre vert, 2003 : 36)

-« L'entrepreneuriat relève de l'initiative portée par un individu(ou plusieurs individus s'associant pour l'occasion)dont le profil n'est pas forcément d'ordre pécuniaire,forgeant ou saisissant une occasion d'affaire(du moins ce qui est considéré comme tel),par l'impulsion d'une organisation pouvant faire naître une ou plusieurs entités et créant de la valeur nouvelle(plus forte dans le cas d'une innovation) pour les parties prenantes du projet » (Erstra,2003 : 87)

3-2- Les fondements historiques du définition de l'entrepreneuriat

Le tableau ci-dessous résume les fondements historiques de l'entrepreneuriat.

Tableau n° 3 : les fondements historiques del'entrepreneuriat

Origines	Concepts	Sources contemporaines
Serre (1600)	Capacité de mobiliser et de gérer des ressources humaines et matérielles pour créer, développer et implanter une entreprise.	Mahé de Boislandelle (1988) Landström (1999)
Cantillon (1734)	Capacité de prendre le risque de créer son propre emploi Capacité d'un individu de se prendre en main et de prendre des risques dans un environnement incertain.	Gartner (1989; 1990) Friis et coll. (2002) Roberts et Woods (2005) Lash et Yami (2008)
Turgot (1769)	Combinaison de la prise de risque, de la créativité et/ou de l'innovation et d'une saine gestion, dans une organisation nouvelle ou existante	Crozier et Friedberg (1977) CE (2003) Filion (2007)
Smith (1776)	Capacité pour un individu de se prendre en main et de prendre des risques, assurant ainsi la mise en oeuvre des projets : inclut la capacité de produire des biens et de créer de la valeur, qui en retour influence l'entrepreneur.	Cossette (1994) Landström (1999) Bryuat et Julien (2000) Ahl (2006)
Say (1803)	Capacité de créer une organisation et de la gérer de façon à générer des profits ou à la faire croître : donc une dimension de profits et de croissance	Churchill et Lewis (1983) D'Amboise (1997) Carree et Thurik (2005)
Knight (1921)	Capacité à gérer l'incertitude et le risque. Pour cet auteur, les risques peuvent être « calculés », tandis que l'incertitude ne peut l'être	Audretsch (2002) Friis et coll. (2002)
Schumpeter (1934)	Capacité à introduire des innovations (produits/méthodes.) et de provoquer ou de profiter d'un déséquilibre dans le marché. Inclut la création de valeur dans un processus dialogique entre l'entrepreneur et le marché	Nooteboom (2006)
Kirzner (1973)	Inclut la capacité à détecter et à exploiter des occasions, ce qui équivaut à détecter les imperfections du système pour rétablir l'équilibre	Dutta et Crossan (2005) Companys et McMillen (2007) Julien et Vaghely (2008)

Source: Pierre-André Julien et Louise Cadieux, *La mesure de l'entrepreneuriat*, Québec, 2010, P25

3-3- Les formes de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat prend plusieurs formes à savoir l'entrepreneuriat individuel et collectif. L'entrepreneuriat individuel prend la forme individuelle (lancer seule sa propre entreprise) ou collective (s'associer avec d'autres individus dans un projet entrepreneurial).

Les formes de l'entrepreneuriat peuvent aller de la création d'une nouvelle structure à une simple reprise d'une structure existante.

- Création d'une nouvelle entreprise

La création d'entreprise est un phénomène d'une grande hétérogénéité. Cela vient de la variété des types d'entreprises créées et de la diversité des types d'entrepreneurs :

- ceux qui créent leur emploi (artisanat, petitcommerce, profession libérale....).
- ceux qui construisent une équipe (du petit sous-traitant a l'entreprise industrielle).
- ceux qui inventent et innovent.

Ceux qui prennent une idée ailleurs et la développent.

La création d'une nouvelle entreprise peut concerner les petites et micro-entreprises, letravail indépendant, les petites et moyennes entreprises et les grandes entreprises...

- La Création Ex-Nihilo

Créer une entreprise quand rien n'existe n'est certainement pas la situation la plus facile. Il faudra du temps pour arriver à implanter son produit dans un marché, pour convaincre les utilisateurs et les acheteurs et ce, d'autant plus, que le degré d'innovation sera élevé. Par voie de conséquence, il faudra soigneusement dimensionner les besoins financiers et obtenir les ressources suffisantes. La création ex-nihilo exige beaucoup de travail, de rigueur et de ténacité. Par ailleurs, les risques doivent être particulièrement bien évalués.(Fayolle :2008 : 65)

- Création d'une entreprise par essaimage

Créer une entreprise quand on est encore salarié et avec l'aide de son entreprise est certainement unedémarche plus facile. Les grandes entreprises proposent des mesures et des dispositifs destinés à inciter et à accompagner leurs salariés dans des créations d'entreprises. Les projets peuvent être variés et concerner la création d'un commerce ou d'une entreprise industrielle, maisl'accompagnement (matériel, intellectuel, commercial et financier) d'une entreprise peut être de nature à réduire le niveau de risque de l'entrepreneur.

- Lacreation en franchise

Elle met en relation un franchiseur, entreprise qui souhaite se développer en utilisant cette modalité, et un franchisé, individu qui veut créer une entreprise en appliquant une formule

auteur d'un concept, qui a déjà été utilisée ailleurs. Ce type de création consiste, d'une certaine façon, à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné. La création en franchise bénéficie également d'un accompagnement important, mais payant, de la part du franchiseur elle peut permettre à celui qui n'a pas d'idées propres ou qui n'a pas une capacité à innover de réaliser son objectif de création d'entreprise. (Fayolle :2008 : 65)

- **Création de filial**

L'entrepreneur agit, dans ce cas, pour le compte d'une entreprise existante qui lui confie un projet de nature entrepreneuriale. Les risques personnels sont très limités et les conditions matérielles proposées sont celles d'un cadre ou d'un dirigeant. Cette situation peut convenir, à condition de pouvoir y accéder à celui qui veut entreprendre mais qui ne le fait pas par peur des risques et pour ne pas remettre en cause sa situation personnelle et familiale.

- **La création d'activité nouvelle**

Ce cas est assez proche du précédent. Tout se passe dans une organisation existante avec les avantages et les inconvénients liés à ce positionnement. Très fréquemment, ce type de situation fait d'avantage appel à des qualités et des compétences utiles pour innover. Les entrepreneurs potentiels créatifs et dotés d'une capacité réelle de management de projet d'innovation peuvent être concernés par la création d'activité nouvelle, qu'ils aient initié ou non le processus.

- **la reprise d'entreprise**

La reprise d'entreprise ou d'activité présente une différence de taille avec la création d'entreprise. L'organisation existe, elle n'a pas à être créée. Si elle existe, il est alors possible de s'appuyer sur des données qui la décrivent dans son présent, son histoire, sa structure et son fonctionnement. Dans ses conditions, l'incertitude est généralement moindre et les niveaux de risque beaucoup plus faibles. Comme pour la création d'entreprise, la reprise peut être réalisée par un individu pour son propre compte ou par une entreprise existante. Au moins deux cas peuvent être examinés ici. (Fayolle ; :2008 :65)

- **La reprise d'entreprise ou d'activité en bonne santé**

Dans ce cas, la principale difficulté est vraisemblablement d'avoir suffisamment tôt d'information qu'une entreprise de ce type est en vente. Au suit, il faut pouvoir disposer des ressources financières importantes, car le prix de marché de ces entreprises peut être élevé. Il est indispensable d'avoir, par ailleurs, de bonnes compétences générales et une expérience de management réussie. Il convient, en effet, de ne pas perdre trop de temps dans l'apprentissage du métier de chef d'entreprise.

- La reprise d'entreprise en difficulté

Si les difficultés sont déclarées,(entreprise en redressement judiciaire), il est indispensable de connaître le cadre légal de reprise d'entreprise en difficulté. Avoir des relations avec des acteurs clés dans ce milieu, apparaît également comme une condition importantesi le prix d'acquisition de ces structures nécessite généralement une très forte recapitalisation financière.Reprendre une entreprise en difficulté nécessite également une bonne connaissance et expérience des situations de crise. Il convient en effet, de restaurer rapidement la confiance à tous les niveaux: personnel, clients, fournisseurs, partenaires...(Fayolle ; :2008 : 66)

- Entrepreneuriat organisationnel ou entrepreneuriat

C'est Pinchot (1985) qui est le premier qui a introduit le mot « entrepreneuriat » ; Pour lui,l'entrepreneuriat revient à entreprendre dans une structure existante en développant des pratiques et des comportements entrepreneuriaux à l'intérieur d'une grande entreprise. Lepersonnage-clé de ce phénomène est l'Entrepreneur. Drucker (1985) est l'un des premiers àobserver cette tendance : « *Today's businesses, especially the large ones, simplywillnot survive in thisperiod of rapid change and innovation unlesstheyacquireentrepreneurialcompétence* ».

Tableau n 4: les différentes formes de l'entrepreneuriat

Forme	Définitions	sources
Création pure d'entreprise	Une création est dite pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise.	Counot et Mulic(2004)
Essaimage	Pratique par laquelle une entreprise favorise le départ de certains de ses salariés et les aide a créer leur propre entreprise .	Office québécois de la langue française (2007).
Reprise d'entreprise	Achat, donation ou héritage d'une entreprise déjà existante .	Counot et Mulic(2004)
Développement et d'une entreprise	Nouveau débouchés commerciaux (produits, services, procédés) ou mise en application de meilleurs moyens de répondre à la demande du moment .	OCDE(1998)
intrapreneuriat	Développement de nouveaux projets ou de nouvelles activités ou développement des activités actuelle, a partir d'une entreprise existante, quelle que soit la taille de l'entreprise.	Carrier(2008) Dumais et Coll.(2005)

Source :centre de développement d'entreprises ,L'entrepreneuriat, L'oxygéné de notre savoir et du développement régionale, projet recensement des activités entrepreneuriales, janvier 2010,p9.

3-4- Qu'est-ce qu'une innovation?

Le mot innovation est généralement utilisé pour indiquer tout ce qui est nouveau, fantastique ou extraordinaire et même unique en son genre.

3-4-1- définition

Le mot innovation vient du latin *innovatus*, qui signifie « changer ou rénover ». Cette définition permet deux interprétations différentes :

- Rénover : action de modifier ce qui existe déjà.
- Changer : création et introduction de quelque chose de nouveau, soit un produit, un concept, un service, etc.

-« l'innovation consiste à introduire quelque chose de nouveau, d'encore inconnu, dans une chose établie ».(Online Etymology Dictionary , 2003)

-« le mot innovation désigne tout changement intentionnel, formel ou non, obtenu par un agent économique, changement reconnu comme tel du seul fait qu'il engendre une augmentation de recettes ou une diminution de coûts ».(FAYOLL, 2008 : 79)

« L'innovation est un processus organisationnel, délibéré, qui conduit à la proposition et à l'adoption, sur un marché ou à l'intérieur d'une entreprise, d'un produit nouveau.(Fernex-Walch ; Romon, 2006 : 22)

L'innovation technologique peut être définie, d'une façon précise, comme l'opération impliquant toute nouveauté qui touche aux différents types de produits ainsi que les méthodes de production (Oukil, 1995 : 17).

De nombreux auteurs ont proposé leur propre définition pour parler de l'innovation, cependant, la définition la plus fréquemment employée reste celle donnée par Schumpeter dans les années 1930 : « l'innovation, c'est une combinaison nouvelle des facteurs de production »(Bentz , 2003 : 9)

3-4-2- forme d'innovation

- **-Innovation de rupture:**introduire un produit, un service ou un processus qui n'existe pas auparavant dans un marché.Introduction dans un marché d'un produit, processus ou service complètement nouveau, par une entrepreneure ou un entrepreneur.
- **Innovation incrémentale :** innovation créatrice de valeur apportée à un produit, un processus ou un service existant, par un entrepreneur ou un intrapreneur .Il s'agit de petites adaptations et modifications apportées à des produits, services ou processus existants.(Fayolle,2008:82)

Pour être entrepreneuriale, il faudrait que l'action soit novatrice et s'inscrive dans une problématique économique, communautaire ou technologique, et réponde à un besoin d'un milieu, à la nécessité d'un meilleur fonctionnement ou même à un simple souhait de bien-être.

– Nouveaux destinataires, publics cibles ou partenaires atteints par le projet.

– Nouvelles façons de fabriquer, de construire, de produire, d'entretenir, de réparer, de créer, de communiquer, de présenter, de structurer, d'organiser, d'inaugurer, etc.

SECTION 2 : LE MANAGEMENT DE PROJET COMME GUIDE POUR STRUCTURER LE PROJET ENTREPRENEURIAL

Le management de projet s'est construit une identité autour des grands projets de construction publics ou privés. Le projet a été créé pour résoudre des problèmes de production unitaire. Il a vu ensuite son champ d'application s'étendre à la conception de produits nouveaux dans les industries de production de masse.

Plus tard, la défense, l'aéronautique ou plus généralement l'industrie ont permis de développer les méthodologies de gestion de projets dont l'objectif pourrait être résumé à produire plus vite, mieux et sous contrainte budgétaire.

Le management de projet est indissociable de la notion de processus. Son but est bien de gérer ce qui peut être considéré comme une projection dans le futur. Pour gérer les petits projets, la question du recours à des méthodologies lourdes et parfois complexes se pose irrémédiablement. Par exemple, on peut se demander si un entrepreneur a besoin de planifier les tâches pour que son projet se finalise dans le temps imparti et selon la contrainte financière fixée ? Cette question soulève deux problèmes : d'une part, un projet de création d'entreprise doit-il être classé dans la catégorie des petits projets ? D'autre part, nous devons délimiter le champ de la méthodologie de management de projet : si sévèrement critiqués par certains courants du management de projet ou se limiter à l'esprit du management de projet ?

1- Fondement du concept de projet

Ces quelques définitions vont permettre de clarifier la profusion des terminologies qui s'appliquent à l'organisation et au management "par projet".

1-1-Qu'est-ce qu'un projet ?

Une première définition retenue par l'Organisation Mondiale de Normalisation selon la norme ISO 10006 (version 2003):

«Le projet est un processus unique qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées, comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des contraintes de délais, de coûts et de ressources.» Dans cette première définition, le projet se caractérise par l'aspect intentionnel des choses et de l'objectif à atteindre, qui permet ainsi de structurer méthodiquement une réalité à venir. (Muller, Joly, 2002 :26)

Les normes françaises NFX50-105 (version 1991) définit le terme projet comme suit :

« une démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir. Un projet est défini et mis en œuvre pour élaborer la réponse au besoin d'un utilisateur, d'un client ou d'une clientèle et il implique un objectif et des actions à

entreprendre avec des ressources données. Un projet est caractérisé par : la satisfaction d'un besoin spécifique, un objectif autonome, un caractère novateur ».

-« un processus unique, qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques. »

L'Association Francophone de Management de Projet (AFITEP) propose une autre définition: « Le projet est un ensemble d'actions à réaliser avec des ressources données, pour satisfaire un objectif défini, dans le cadre d'une mission précise, et pour la réalisation desquelles on a identifié non seulement un début, mais aussi une fin ».

Cette seconde définition, d'inspiration plus anglo-saxonne, a le mérite de bien faire apparaître l'aspect fondamental du projet qui se situe dans l'analyse critique détaillée de ce qu'il faudra faire, avant de commencer à entreprendre. (Gray, Larson, 2007: 4)

-« Un projet est un effort complexe, non répétitif et unique, limité par des contraintes de temps, de budget et de ressources, ainsi que par des spécifications d'exécution conçues pour satisfaire les besoins d'un client ». (Kerzner, Harlod; 2001:221)

« Ensemble d'actions limitées dans le temps et tendues vers une finalité: créer un changement».

-« Ensemble de tâches liées entre elles par des dépendances directes ou indirectes concourant à la réalisation d'un objectif, d'un but, d'un ouvrage bien déterminé qui doit pouvoir être décrit avec précision ». (Vilon, 1991: 3)

-« Le projet est donc une action spécifique nouvelle, non répétitive, qui structure méthodiquement et progressivement une réalité à venir pour laquelle l'entreprise ne possède pas encore d'équivalent. » (Barabale, Meier, 2008:651)

1-2- Les caractéristiques d'un projet

Un projet est généralement caractérisé par :

- Un ensemble d'actions coordonnées faisant appel à diverses compétences et ressources pour atteindre un but. « Organisation et management par projet »
- La satisfaction d'un besoin spécifique particulier (par opposition à une production de série).
- Un objectif autonome, en ce sens qu'il y a un début et une fin.
- Généralement, une novation, du moins partielle qu'elle soit technique, dimensionnelle ou géographique.
- En outre, un projet présente le plus souvent une certaine complexité, et fait intervenir des disciplines multiples, étrangères les unes aux autres, dont il faut coordonner les activités parfois contradictoires.

1-3- Les conditions fondamentales du projet

Un projet, pour être véritable, doit réunir les quatre conditions faisant preuve d'unité; singularité; complexité et d'opportunités.

- L'unité

Le projet vise à construire une « réalité » nouvelle. Elle est liée aux auteurs du projet; elle se développe au fur et à mesure de l'élaboration du projet. Elle associe la conception et la réalisation, marie l'idée à la réalité.

- La Complexité

Le projet réclame une gestion des ressources, mais tenant compte de trois impératifs: un triptyque d'objectifs à respecter (coût, délai, qualité).Le projet contient beaucoup d'éléments qui l'influencent.

La complexité et l'incertitude introduisent dans le projet une tension qui mobilise les ressources cognitives de l'analyse et de l'anticipation, de la créativité et du réalisme.(Mezghani,2009:24)

- La Singularité

Elle est liée à la fois aux contextes et aux particularités des personnes, des lieux et dumoment. Chacun des apprenants impliqués dans un projet arrive avec son histoirepersonnelle, ses particularités, ses manières d'agir et de réagir. C'est l'incarnation du projetsil'on peut dire, avec toute la réalité qui le fait être.

- Les Opportunités

Le projet est une rencontre entre une idée et des besoins spécifiques (opportunités dans l'environnement).(Fernez-walach,Romon,2006:183)

1-4- Gestion et management de projet

Le terme management vient de l'anglais *To manage*, qui signifie, diriger, en langue française. On a traduit management par gestion (de gérer) en effet, pour de nombreux auteurs: on gère des choses mais on dirige (manage) des personnes.

Le management peut être ainsi défini « savoir exactement ce que l'on veut que personnel fasse et veiller à ce qu'il le fasse de la meilleure manière et au moindre coût » (Balland, Bouvier, 2004:5)

1-4-1- Gestion de projet

La gestion de projet est la terminologie utilisée pour caractériser l'ensemble des outils de gestion qui doivent être mis à la disposition du groupe de projet pour conduire le projet, en termes :

- de performances techniques
- de contrôle des coûts.
- de qualité.
- de maîtrise des délais. (Aim, 2007: 62).

En d'autres termes, la gestion de projet représente l'approche classique développée dans les années 50-60 pour les programmes militaires ou spatiaux américains, mais aussi dans les secteurs qui fonctionnent traditionnellement en mode projet, comme les grands travaux.

L'accent est surtout mis sur les outils et les méthodes de structuration d'un projet global en sous-projets emboîtés, de planification des tâches, d'anticipation et de contrôle des ressources, des coûts et des délais.

C'est donc une tâche principalement prévisionnelle, intégrant une compréhension technique et contractuelle du projet.

1-4-2- Direction de projet

La direction de projet qui couvre la gestion de projet a pour mission de donner des objectifs et de fournir les moyens associés et adaptés à la dimension du projet pour le mettre en œuvre dans des conditions techniques et contractuelles optimales. Ces objectifs sont d'ordre :

- stratégiques.
- politiques.
- organisationnels.
- -humains. (Aim, 2007: 63).

Par distinction avec la gestion de projet qui, comme son nom l'indique, se limite à la gestion appliquée au système qu'est le projet, la direction de projet intègre l'ensemble des aspects stratégiques, politiques, de définition des objectifs et des finalités.

1-4-3- Management de projet

La notion de management de projet est la synthèse des deux notions précédentes, incluant tant la gestion du projet que la direction du projet.

Le terme de gestion a trop le sens d'équilibrage statique, (à faire en sorte qu'il n'y ait ni trop de remous, ni trop de changement), et fait d'avantage référence à une gestion du quotidien.

Par contre, la notion de "management de projet " va plutôt dans le sens d'entreprendre, de prendre des risques, de bouleverser les processus, ou de faire avancer un environnement (si on n'avance pas, on régresse). (Aim, :2007: 63)

1-4-4- Management par projet

Le management par projet désigne le choix fait dans certaines entreprises de manager sous la forme de projet un ensemble significatif d'activités innovantes qui doivent déboucher sur un produit spécifique, livré à un client identifié, dans un délai donné et à un coût objectif fixé. Ainsi selon l'AFNOR (norme X50-115), ilconvient de parler de management par projet lorsque « des organismes "Organisation et management par projet" structurent leur organisation et adaptent leurs règles de fonctionnement à partir et autour de projets à réaliser». La préposition "par " introduit l'idée que le mode projet devient un mode defonctionnement normal d'une organisation: le management s'exerce au travers ou encore par l'intermédiaire des projets.

Au travers de cette conception, les projets deviennent des outils et des vecteurs du changement, non seulement de l'organisation mais également du management des hommes.

Chaque projet étant limité dans le temps et faisant appel à des spécialistesd'horizons divers conduits à travailler ensemble, cette forme de gestion desressources humaines induit au niveau de l'entreprise un effet de transversalité qui vise au décloisonnement des fonctions et des métiers. Ainsi, à la différencedu simple management de projet qui se limite à la définition des objectifs et au pilotage des ressources, ce mode de management par projet fait travailler ensemble et simultanément des personnes qui, dans les organisations classiques,auraient travaillé séparément les unes après les autres.

2 Le projet entrepreneurial

2-1-Définition

Un projet entrepreneurial peut être défini comme suit : « Produire de la nouveauté, innover, mener des actions en vue d'un bien, d'un service, d'un événement à créer qui a une valeur dans le milieu parce qu'il répond à un besoin ».

Au point de départ, le projet entrepreneurial s'appuie sur l'idée d'une production, d'une action productive qui crée un bien, un service, un événement. L'événement peut être une exposition, un spectacle, une semaine thématique, une production artistique, un symposium, un festival, un concours ou quoi que ce soit d'autre que les élèves auront à préparer et à réaliser avec toute la motivation et la compétence dont ils sont capables.

Définir l'essentiel de ce qui fait la culture entrepreneuriale :

- Le projet comme possibilité de faire advenir un futur souhaité.
- Le projet comme mode d'organisation du futur.
- Le projet comme principe fondateur d'une démarche d'innovation et de changement.

Le projet entrepreneurial est décrit comme un moyen de développer des compétences; d'apporter une solution à un problème et répondre à un besoin ; et de générer une action quel'on fait connaître à un public cible.

2-2- Les fondements d'un projet entrepreneurial

Un projet entrepreneurial réussi doit répondre à certaines conditions.

- Le projet entrepreneurial :
 - développe des caractéristiques entrepreneuriales ;
 - a une portée et des répercussions ;
 - est innovant ;
 - a de l'envergure ;
 - peut être jugé à l'aide d'indicateurs entrepreneuriaux.
- Bases d'un projet entrepreneurial réussi :
 - Innovation ;
 - Envergure ;
 - Mobilisation.

➤ L'envergure

L'envergure d'un projet s'exprime par son élargissement: un projet peut s'élargir par la complexification de la production en cherchant à ajouter un produit, un service, un événement ou une activité économique à la production initiale tout en recrutant et en rejoignant un plus grand nombre de personnes.

➤ **La Mobilisation**

La sollicitation des pairs signifie que le promoteur doit :

- s’assurer que le projet peut avoir un réel effet et qu’il amènera à une reconnaissance sociale;
- faire connaître le résultat concret de son projet entrepreneurial aux autres est un premier pas vers la réussite du projet ;
- montrer à ses pairs la production réalisée.

2-3- Les étapes et composantes d’un projet entrepreneurial

Pour développer un projet entrepreneurial, il faut l’approcher selon une perspective de processus. Un tel processus entrepreneurial est dynamique, fluide, ambigu, et chaotique.

Les étapes du projet entrepreneurial sont au nombre de trois :

- Etape 1 : La réflexion – réfléchir et comprendre –
- Etape 2 : L’élaboration – planifier et surprendre –
- Etape 3 : La mise en œuvre – réaliser et entreprendre –

• **La réflexion et la conception**

La réflexion : réfléchir et comprendre

- Vérifier sa volonté et sa capacité à entreprendre
- Trouver, définir et valider l’idée
- Idée d’affaires/concept/Business model
- Adéquation Homme/Projet et gestion des contraintes

• **L’élaboration**

L’élaboration : planifier et surprendre

- l’étude de viabilité commerciale
- l’étude de faisabilité technique
- l’étude de viabilité financière
- l’étude juridique

• **- La mise en œuvre**

La mise en œuvre : réaliser et entreprendre

- Installer la nouvelle entreprise
- Premiers mois d’activité (Mezghani, 2009:27)

2-4- Les méthodologies de management de projets

Appliquées à l'entrepreneuriat quand le *Project Management Institute (PMI)* définit la gestion de projet comme « l'art de diriger et de coordonner des ressources humaines et matérielles tout au long de la vie d'un projet en utilisant des techniques de gestion modernes pour atteindre des objectifs prédéfinis d'envergure, de coût, de temps, de qualité et de satisfaction des participants ». Il suppose que l'incertitude entourant le projet et la difficulté à capitaliser les connaissances rendent nécessaire une démarche structurée. Et si l'on considère le projet de création d'entreprise Dansce qui suit, nous avons choisi deux approches pour analyser les projets entrepreneuriaux: les neuf volets du *Project Management Institute* et le cycle de vie desprojets. Pourquoi ces deux approches ? Le PMI reste aujourd'hui la référence majeure en matière de transmission de bonnes pratiques de management de projets. Son approche dumangement de projet constitue une base solide pouranalyser les projets entrepreneuriaux et proposer des pistes d'amélioration de la conduite deprojet entrepreneurial. L'approche par le cycle de vie, également abordée par le PMI, est une vision historique du projet. A ce titre, elle est intéressante pourappréhender le processus de création d'entreprise de la naissance de l'idée à la finalisation duprojet. Elle permet de repérer les principaux jalons d'un projet et les risques associés àchacune des étapes.

2-4-1Les neufs volets du management de projet

Sont intéressants à deux titres : d'une part, ilsdonnent une vision globale de ce qu'un chef de projet doit maîtriser pour pouvoir finaliser sonprojet (on peut ainsi comparer cette approche aux pratiques des créateurs d'entreprise) et voirsi leur approche de la création s'inscrit dans une démarche de management de projet.D'autrepart et à un niveau plus normatif, on peut se demander quels volets ne sont pas mobilisés, sice manque à une importance et si en définitive la méthodologie de projet est judicieuse pourorienteret optimiser la démarche du créateur. Dans le tableau n° 5, nous avons appliqué les neufs volets à la création d'entreprise. Nous avonsensuite établi un ordre d'importance à partir de l'observation de parcours entrepreneuriaux.

Comment vient, par exemple, l'idée de créer une entreprise et par quelles étapes cette idée est-elle conduite à sa réalisation ?

La démarche entrepreneuriale s'accomplit en interaction constante avec le milieu puisqu'elle se rattache aux quatre notions clés suivantes : opportunité – innovation –Émergence d'une organisation – création d'une valeur. Chacune de ces réalités cherche à« produire de la nouveauté », à tel point que le changement s'impose à l'entrepreneurcomme un mode de vie.

La méthodologie des neufs volets –à condition d’être reconnue comme efficace par la communauté des chercheurs et des praticiens- peut alors être considérée comme un guide utile pour mieux structurer le projet entrepreneurial.

-- L’importance de gérer l’envergure du projet et les coûts

La gestion des coûts est une évidence et concerne tous les projets qui par définition génèrent des cash-flows négatifs et pour lesquels les retours sur investissement sont incertains. La notion d’envergure est beaucoup moins présente dans les recherches en entrepreneuriat, chez les créateurs eux-mêmes et d’une manière générale chez tous les acteurs de la création d’entreprise. L’envergure du projet est à rapprocher de la vision. Toutefois, elle se distingue de celle-ci à trois niveaux :

- la notion d’envergure ne fait pas référence à une projection dans le futur, à un avenir désiré avec tout ce que cela revêt en termes d’incantation. Elle correspond à la taille du projet : le montant global de l’investissement, le nombre ou la valeur des clients, l’effectif de l’entreprise à la création. L’envergure est une notion plus neutre que la vision, où cette dernière peut-être perçue comme utopique et assez peu porteuse de sens pour beaucoup d’entrepreneurs.

- la notion d’envergure invite l’entrepreneur à se poser la question du « ce que je fais », « Ce que je ne fais pas » et « ce que je vais faire faire ». Elle peut être utilisée pour définir les contours exacts du projet et aider le créateur par exemple à choisir entre fabriquer un produit standard ou bien vendre une solution complète et unique au client.

- la notion d’envergure invite naturellement l’entrepreneur à réfléchir au financement de son projet et donc à calibrer ce dernier en fonction de ses possibilités financières.

Avec la vision, la démarche est plutôt inverse : à savoir que les ressources doivent suivre les ambitions de l’entrepreneur.

- L’envergure nous semble un élément important à maîtriser pour un créateur au même titre qu’en importe quel commanditaire ou chef de projet.

- La relative importance de gérer les communications et les risques

Même si les enjeux ne sont pas les mêmes entre un projet de création d’entreprise et un projet de fusion par exemple, les risques restent élevés à l’échelle du porteur de projet. Il est évident qu’un entrepreneur prend des risques au même titre qu’une entreprise lorsqu’elle fusionne avec un concurrent. Le chiffrage n’est pas le même mais à hauteur des capacités de financement respectives, le risque est élevé. Par ailleurs, dans le cadre de la création d’entreprise, la notion de risque invite le porteur de projet à réfléchir à la protection sociale et plus généralement à l’assurance du risque.

Le management des communications peut paraître secondaire pour les créateurs d'entreprises mais ils doivent communiquer leur projet. Ils doivent savoir adapter leur discours en fonction de l'interlocuteur.

- L'entrepreneur est souvent seul et joue le rôle de commanditaire et de maître d'œuvre. Ce sont deux caractéristiques essentielles du projet entrepreneurial. Dans le cas d'une création en équipe, le management des ressources humaines va effectivement avoir son importance mais lorsque l'entrepreneur est seul et n'embauche pas de personnel dans les premières années de la création, le management est de fait inexistant. C'est une démarcation forte par rapport aux projets en général qui sont menés par une équipe ad hoc ou en temps partagé et pour laquelle le management de projet tire l'essentiel de sa substance.

L'autre caractéristique du projet entrepreneurial est que l'entrepreneur est à la fois commanditaire et maître d'œuvre. C'est un des rares projets où les deux fonctions sont confondues. Les implications sont également fortes puisque la pression du temps et de la qualité s'estompent. L'entrepreneur doit gérer lui-même son temps de création, définir son projet et faire en sorte que l'entreprise créée corresponde à sa vision.

Ces résultats peuvent être analysés de deux façons. D'une part, on peut conclure que le projet entrepreneurial a des spécificités qui font que l'approche par les neuf volets n'est pas applicable à la création d'entreprise ou du moins qu'elle l'est mais partiellement. Le fait qu'il soit créateur seul et indépendant est sans doute une bonne raison pour affirmer que, de cette part, on peut voir dans les difficultés d'appropriation autant de clés pour aider le créateur à mieux structurer son projet. Il est possible de considérer par exemple qu'un des facteurs d'échec de la création est justement le fait que le créateur est indépendant et n'a pas la pression que peut avoir un chef de projet face à un commanditaire. La méthodologie des neuf volets – à condition d'être reconnue comme efficace par la communauté des chercheurs et des praticiens – peut alors être considérée comme un guide utile pour mieux structurer le projet entrepreneurial.

Tableau n°5 - Les neuf volets du management de projet du PM

	Signification pour le créateur d'entreprise	Importance
Management de l'envergure	Pour un créateur, l'envergure correspond à la taille du projet et à sa vision stratégique. Cette dimension est naturellement liée aux capacités de financement du créateur. Le management de l'envergure va consister à bien délimiter le projet en fonction de ses capacités financières ou bien à savoir trouver les financements complémentaires si l'envergure est difficilement limitable.	+++
Management des coûts	En gestion de projets, le management des coûts consiste à suivre l'évolution des coûts au cours du projet et la comparer à la courbe des coûts prévisionnels. On utilise notamment la courbe en S pour analyser si les écarts de coûts sont dus à une augmentation du prix des matières premières ou à des délais dépassés. De la même façon, le créateur est sensé établir des états financiers prévisionnels, à suivre ses dépenses jusqu'à la création effective mais aussi au cours des premières d'années d'existence.	+++
Management des délais	Le management des délais consiste à comparer l'avancement du projet au planning établi. C'est sans doute un élément difficilement maîtrisable en matière de création d'entreprise dans la mesure où la pression exercée sur le chef de projet par le commanditaire ne s'applique pas dans ce cas précis. Les problématiques de versement des indemnités de chômage –à titre d'exemple- peuvent néanmoins représenter une pression pour le créateur, qui doit alors respecter certains délais pour déposer les statuts de son entreprise.	+
Management de la qualité	La qualité est naturellement liée aux attentes du client, en somme le commanditaire. Mais, comme dans le cas précédent, la pression est moindre que dans le cas de la gestion de projet traditionnelle : c'est le créateur lui-même qui fixe ses propres exigences en termes de création, sauf quand la création d'entreprise est directement issue de la demande d'un ou de plusieurs clients (exemple : un entrepreneur qui crée une autre société dans un domaine connexe parce que plusieurs de ses clients l'ont incité à le faire).	+
Management des ressources humaines	C'est un point important dans le management de projets collectifs. Cela peut s'appliquer à des créations d'entreprises par un collectif d'individus mais pas vraiment à un créateur seul, en tout cas jusqu'à la création effective. Par la suite, il est évident que le management va s'avérer un facteur clé de succès pour l'entrepreneur.	+
Management des communications	Communications interne ou externe : le manager de projet doit savoir faire des points réguliers sur l'état d'avancement du projet. Il en	++

ns	est également de même pour le créateur individuel qui doit communiquer auprès de clients potentiels et en même temps communiquer auprès de ses financeurs.	
Management des risques	On touche à des questions de protection sociale du créateur et d'assurance du risque (impayés, risque naturels, etc.). Cette dimension intègre également les problématiques d'hygiène, de sécurité et autres réglementations.	+ +
Management des approvisionnements	Au même titre qu'un chef de projet doit veiller à l'approvisionnement des matières premières et à la gestion des délais et des coûts s'y rattachant, le créateur d'entreprise doit choisir les bons fournisseurs et veiller à ce que les coûts prévus dans le business plan ne soient pas dépassés.	+
Management de l'intégration	En management de projet, c'est la capacité à gérer les 8 autres volets en même temps et à mobiliser une certaine méthodologie/rigueur dans la façon de mener le projet (planification des tâches, définition du plan de projet, repérage des contraintes, résolution de problèmes, etc.).	?

2-4-2- Le cycle de vie des projets appliqué à l'entrepreneuriat

L'approche par le cycle de vie est également intéressante car elle conduit à penser le projet comme une trajectoire ou comme un ensemble de phases se succédant pour aboutir à un output. Elle renvoie ainsi inévitablement sur l'idée de processus entrepreneurial (Fayolle, 2004). Dans le tableau 6, nous avons repris les sept étapes du cycle de vie du projet en cherchant à faire un parallèle avec la création d'entreprise. Des difficultés de transposition sont notables mais les points d'inflexion génèrent un certain nombre d'idées quant à la conduite des projets entrepreneuriaux.

Tableau n° 06 : Le cycle de vie des projets appliqué à l'entrepreneuriat

Etapes	Signification en management de projet	Correspondance création d'entreprise
Emergence du besoin	Le besoin est souvent flou au départ ; il est donc important d'avoir une démarche visant à l'explicitier clairement. Le porteur de projet doit pouvoir expliquer pourquoi ce projet est né et en quoi il va dans le sens de la stratégie de l'entreprise.	Emergence de l'idée, du concept : quel est véritablement l'envergure du projet ? Relation avec le projet de vie de l'entrepreneur : pourquoi le créateur veut-il créer ? Quelles conditions de vie personnelle lui sont favorables ?
Etudes Préliminaires	Ces premières études constituent le premier niveau de sélection du projet : on vérifie grâce à des sources d'informations sommaires la faisabilité du projet. Le passage direct aux études détaillées est le principal risque : si l'étude détaillée aboutit à la conclusion que le projet n'est pas viable, il est possible que l'étude sommaire ait pu le démontrer avec une perte de temps moindre.	Premiers éléments de test du projet auprès des proches : famille, amis, accompagnateurs, inconnus... Dans certains cas, premiers contacts avec les structures d'appui à la création pour comprendre les démarches à suivre.
Etudes détaillées	Ceci constitue le second niveau d'écrémage : la faisabilité est étudiée dans les moindres détails. On étudie la technique, le marché et le retour sur investissement. Les études doivent être poussées en veillant à ce que la technique ne guide pas le marché et inversement. Une vision à la fois technique et marketing est nécessaire.	Etude de marché, étude de faisabilité technique et financière, éléments du business plan, structure juridique. L'entrepreneur doit être capable de définir encore plus finement l'envergure de son projet à partir des données financières prévisionnelles. Il doit être capable également d'identifier le point mort, de choisir le statut juridique de l'entreprise. Conception
Conception	La maîtrise d'œuvre a en charge de réaliser l'ouvrage. C'est souvent à ce niveau que des éléments imprévus arrivent, que l'on constate que toutes les prévisions sont modifiées du fait d'un changement de paramètre	Dépôt des statuts, enregistrement auprès du Centre de Formalité des Entreprises. C'est la création effective de l'entreprise
Tests	Des essais sont effectués afin de vérifier différents points de contrôles. Le risque est de sous-estimer cette phase essentielle. Des solutions aux problèmes peuvent être trouvées mais elles ont des implications ailleurs : on gagne d'un côté mais on perd de l'autre.	Le projet de création se caractérise par une mise en service sans essais. Le créateur n'a quasiment pas l'occasion de faire de test set de rectifier le projet. Les tests

		peuvent éventuellement être associés à la première année de la création.
Mise en service Production	L'ouvrage est mis service s'il s'agit d'un produit unique ; mis en fabrication s'il s'agit d'un produit de série ou de semi-série.	Cette étape pourrait correspondre à la 2 ^{ème} année et 3 ^{ème} année de la création: périodes au cours de laquelle le succès du projet n'est pas encore garanti mais pour lesquelles l'incertitude est réduite et l'expérience du créateur plus importante.
Le feed-back	Le feed-back signifie la clôture du projet : l'équipe essaie de capitaliser sur le projet afin de mieux réussir les suivants. Cette phase est parfois négligée alors qu'elle est essentielle pour mener à bien les autres projets.	contrôle une fois les risques des 3 premières années d'existence passée.

3 – Les étapes de la démarche d'un projet entrepreneurial

Avant de mettre en place le projet, il est important de bien distinguer le projet de nature de création d'entreprise du projet entrepreneurial.

Le projet entrepreneurial s'appuie sur l'idée d'une action productive d'un bien, d'un service ou d'un événement, en réponse à un besoin identifié. Il devient donc une valeur ajoutée au projet.

Des principes par la réalisation de projets, de manière à construire un savoir dans le champ illimité de la connaissance.

Créer une entreprise nécessite de faire aboutir différentes étapes:

3-1- Etape 1 : l'approche processus et condition du succès

Une personne, une idée, un marché, c'est la plus simple formule de création d'entreprise. Le succès ne suffit pas de trouver une idée, il est nécessaire de vérifier si c'est une opportunité en soit, ensuite, s'assurer que c'est une opportunité « *business idea* » « idée d'entreprise ». Car une idée sans marché ou ne répondant pas à un besoin, n'a aucun intérêt. Une idée se présente comme une opportunité si elle répond à un besoin insatisfait ou mal satisfait. Une idée susceptible de trouver un marché n'est probablement pas une bonne idée, si le promoteur n'a pas pris la peine d'analyser les facteurs-clés de réussite de son futur domaine d'activité.

3-1-1 -L' idée

Comment transformer mon idée en projet d'entreprise ? Pour mettre toutes les chances de succès de son côté, il est nécessaire de procéder avec méthode en suivant des étapes chronologiques :

- **Trouver une idée**
 - Quelle est l'origine de l'idée ?
 - Est-ce que l'origine de l'idée est :
 - une expertise dans un domaine particulier
 - la connaissance d'un secteur d'activité
 - un nouveau produit et/ou service
 - une passion, un rêve

Trouver une idée c'est répondre à la question : D'où viennent les idées ?

- d'un savoir-faire du milieu professionnel d'une passion
- de l'observation de la vie quotidienne, de son environnement...

- **Comment préciser une idée ?**

Cette étape est essentielle, car elle permettra de présenter une offre précise et réaliste. Il s'agit de répondre aux questions suivantes :

- Quels services ou produits produire et commercialiser ?
- Pour quels profils de clients ?
- Pour desservir quels besoins ?
- Quels « plus » vous apporterez par rapport à vos clients ?
- Quelle est la spécificité de service ou produit ?

Pour cela, il faut analyser ses points forts et ses points faibles, de façon objective (Fez, 2012 : 8)

- **Comment tester une idée ?**

- Soumettre l'idée à leur entourage.
- Tester l'idée auprès de professionnels : chambre de commerce et d'industrie, cité des métiers... L'identification d'une bonne opportunité, l'exploiter et en tirer profit, représentent tout l'art d'entreprendre.

Certaines activités professionnelles sont propices à la création de nouvelles entreprises: la recherche et développement (en ce qui concerne les idées innovantes) et le marketing (pour ce qui est des projets qui cherchent à combler des besoins insatisfaits ou mal satisfaits sur le marché).

Qu'elle soit innovante ou classique, il faut que l'idée ait un marché pour qu'on puisse la qualifier de vraie opportunité. Elle doit répondre donc à un besoin du marché : elle a pour fondement la création de valeur pour le consommateur, c'est à dire un vrai "plus" pour ce dernier au niveau de l'un ou plusieurs des aspects suivants : produit ou service, qualité, délais, prix.

3-1-2-L'approche du marché et les études du marché

- **Définitions :**

-le marché est la rencontre des offres et des demandes d'un bien, service ou de capitaux dans un secteur déterminé et un environnement donné.

-le marché est l'ensemble des clients, actuels ou potentiels, capables ou désireux, de procéder à un échange leur permettant de satisfaire un besoin ou un désir à travers un produit.

- **But des études du marché**

-les études de marché apportent une diminution notable des risques et une chance de succès non négligeable.

-la raison de ce succès tient au fait que l'étude de marché apporte une information objective, le plus souvent scientifique, sur les contraintes et les qualités d'un marché.

-elle a permis une meilleure connaissance de l'offre comme de la demande,

-de plus, la préoccupation majeure de l'étude sera de confronter constamment les moyens et les contraintes de l'entreprise face à son environnement. (Lhermie, 1991:2)

- **Contenu des études de marché**

Une étude de marché complète traite de six grands types de problèmes :

1-étude de l'environnement de marché : des facteurs extérieurs au marché sont à l'origine de son évolution permanente et de l'apparition d'occasions et de menace auxquelles l'entreprise devra s'adapter. (Chirouze, 1991:22)

Constituant les données de base de toute activité, ces données peuvent modifier sensiblement l'offre et la demande de biens et services. Il est donc important de connaître quel est leur niveau, leurs fluctuations et les perspectives qu'elles peuvent offrir.

2-étude des consommateurs ou utilisateurs : il s'agit d'étude du produit :-le marché des produits substitués ou marché environnant : concerne l'ensemble des produits de nature différente du produit principal mais qui satisfont les mêmes circonstances de consommation.

-le marché générique : concerne tous les produits liés au genre du besoin satisfait par le produit principal.

-le marché support : concerne l'ensemble des produits dont la présence est nécessaire à la présence du produit.

-le marché complémentaire : concerne l'ensemble des produits auxquels recourt le marché principal (Belaid, 2008: 25)

-structure du marché selon la nature du produit :

1-le marché des services : il concerne les produits immatériels, non stockables.

2- le marché des biens : il concerne les produits matériels, stockables.

3-étude de la distribution.

4-étude de la promotion des ventes et de la publicité.

5-étude de la concurrence.(Lhermie,1991: 7)

• **-Les différents types d'études** :On distingue principalement :

- les études documentaires.
- les études qualitatives.
- les études quantitatives.

3-1-3Le bilan personnel(ou analyse de personnalité)

Il s'agit ici d'aider la personne à réfléchir sur qui elle est, quels sont ses qualités, ses défauts, quelles sont aussi ses limites (par exemple : « Je ne supporte pas le stress » ou « Je ne sais pas travailler en équipe »). Les conclusions de cette réflexion sont très importantes car elles conditionnent le choix d'un futur métier.

« **RESPONSABILITÉ PERSONNELLE** » : Quelqu'un sur lequel on peut compter, et qui rend fidèlement compte.(Ploix,2006:17)

Le bilan professionnel(ou analyse des expériences dans un monde

professionnel)(Riberolles,2000:13) Pour les personnes ayant déjà travaillé pendant quelques années, il s'agit d'analyser chaque activité professionnelle. Pour des étudiants qui n'ont encore vécu que peu d'expériences liées au monde du travail, on pourrait plutôt parler de bilan d'études.

3-2- Etape 2 : étude de faisabilité

La faisabilité et la rentabilité sont des questions essentielles de la validation économique et financière d'un projet, entreprise est d'abord un projet économique dont le déroulement dans le temps est exposé à un risque multiforme. Ce projet implique la mise en œuvre de ressources dont l'ensemble constitue le capital économique de la firme. (De La Bruslerie, 2010:1)

L'étude de faisabilité doit porter sur un certain nombre d'aspects :

3-2-1- L'étude commerciale

L'étude commerciale occupe une place clé dans l'élaboration de projet. Toute la construction de future entreprise va s'appuyer sur les conclusions de cette étape, qui va permettre :

-la connaissance et la compréhension de marché.

-la formulation stratégie de lancement.

-la définition des actions commerciales.(Guide de créateur d'entreprise,2011 :31)

3-2-2 L'étude technique

L'étude technique va nous permettre d'identifier les moyens de production et de définir les capacités et plan de production. On doit traiter des rubriques suivantes :

- Le processus de fabrication : Il est important de bien définir le processus de fabrication et de tracer ses différentes étapes et opérations majeures de transformation (coupage, mélange, assemblage, finition, emballage).
- Equipement de production : A ce niveau, il s'agira d'identifier l'ensemble des équipements et machines nécessaires à la mise en place de l'activité en considérant le processus de fabrication retenu (Guide de créateur d'entreprise, 2011:31)

3-2-3- L'étude financière

Les conditions de mise en œuvre du capital économique viennent compliquer les choses car elles font référence à un montage juridico-économique souvent complexe entre diverses parties prenantes. La théorie financière moderne présente l'organisation économique comme un nœud de contrats entre ayants droit. Ces contrats ont pour objet le contrôle des ressources mises en œuvre et surtout la répartition de la richesse créée (De La Bruslerie, 2010:1)

3-2-4- L'approche juridique

Le choix du statut juridique résulte des décisions ou impératifs préalables tels que secteur d'activité de l'entreprise, le type de produit ou de services. Ce choix est fondamental car il aura des conséquences sur le plan fiscal et social ainsi qu'en matière de responsabilité et peut aussi engager l'avenir de l'entreprise (Duménil, Lhotte, 1999:73).

L'entrepreneur doit choisir un statut juridique pour son entreprise, entreprise individuelle ou société, qui sera déterminant pour les formalités de déclaration et pour son statut juridique personnel. Créer une société consiste à donner naissance à une nouvelle personne juridiquement distincte des associés fondateurs, que l'on nomme "personne morale"

Le choix d'une structure juridique dépend de différents paramètres. Ceux-ci conduisent parfois à une seule solution envisageable mais, fréquemment, leur confrontation aboutit à des solutions divergentes, parfois opposées, qui rendent délicat le choix définitif de la forme d'exploitation.

3-2-5- Réaliser un plan d'affaires (ou business plan)

Le Business Plan. Pourquoi ? Pour qui ? Le Business Plan, est-ce seulement une étape obligée pour trouver des financements ? Ou est-ce aussi et surtout un mode de gestion inévitable dans un contexte de projets et de développement ?

Définition du Business Plan (BP)

Le Business Plan est un document; un dossier synthétique de représentation d'un projet entrepreneurial (création, reprise, etc.) et une démarche d'analyse stratégique ayant permis de l'élaborer.

Les objectifs du Business Plan

Le business plan est un outil de communication et représente la première conception du projet. C'est aussi l'outil stratégique et la carte de visite du système Homme/Projet. Il constitue un trait d'union, un moyen d'intermédiation entre le couple entrepreneur/projet et son environnement personnel (équipe, associés, amis, famille

Dans la seconde acception, le business plan est un instrument de réflexion stratégique, un outil d'anticipation et/ou de simulation (Fayouille, 2008: 292)

3-4- Etape 3 : réaliser les formalités nécessaires auprès de l'administration

Les différentes directions, agences, chambres, bureaux pouvant être concernés par la réalisation de ce projet sont :

- L'administration fiscale
- Les établissements du cadastre général et des domaines de l'état.
- Les directions locales (environnement, hydraulique, agricole, etc.)
- Les chambres du commerce et industrie
- Les banques

3-5- Etape 4- Trouver les aides

Proposer dans cette rubrique toute l'aide pour la création d'entreprise, notamment pour le financement de la création d'entreprise : prêt bancaire, subvention de création. Cette étape va permettre de découvrir de manière exhaustive toute l'aide à la création d'entreprise, notamment les dispositifs publics ou privés susceptibles de soutenir le projet : subvention à la création d'entreprise, prêt bancaire...

Les aides publiques à la création d'entreprise sont nombreuses. Ces dispositifs, mis en place à l'initiative de l'Etat ou des collectivités locales, peuvent prendre différentes formes, les principales étant :

- Les aides financières sous forme de subvention ou d'avance remboursable ;
- Les aides à l'innovation: peuvent prendre en charge une partie des salaires versés et des frais de formation engagés (une avance à taux nul, à concurrence de 50/ des frais engagés, remboursable en cas de succès de l'innovation)
- Les allègements fiscaux ;
- Les exonérations de charges sociales ;
- Les aides au conseil et à la formation ;
- La mise à disposition de locaux.

Conclusion du chapitre

Aussi importantes et aussi élevées que soient les aides apportées par les différents dispositifs, elles ne seront utiles et d'un apport réel et efficace que si elles sont associées à un bon projet de création d'entreprise. Un bon projet de création d'entreprise c'est :

- Une bonne idée
- Une bonne étude de marché et de faisabilité
- Un montage financier rigoureux, fiable et réaliste.

Chapitre 2 :

**L'entrepreneuriat dans le
secteur de la gestion des déchets**

Introduction

Depuis le début des années 1990, la protection de l'environnement est devenue une préoccupation collective. La question des déchets est quotidienne et touche chaque individu tant sur le plan professionnel que familial. En tant que consommateur, jeteur, usager du ramassage des ordures ménagères, et trieur de déchets recyclables, citoyen ou contribuable, chacun peut et doit être acteur d'une meilleure gestion des déchets. Des gestes simples permettent d'agir concrètement pour améliorer le cadre de vie et préserver le bien-être de chacun: chaque citoyen peut jeter moins et jeter mieux.

Dans un concept de développement durable, la gestion des déchets peut avoir une nouvelle utilisation, c'est une véritable révolution, un « déchet » peut être à l'origine d'activité nouvelle.

Deux grandes questions se posent: comment pratiquer l'entrepreneuriat durable? Et l'entrepreneuriat vert?

Pour répondre à ces questions, on propose la création d'un projet de management des déchets verts.

SECTION 1: Management des déchets et durabilité

Le développement durable est l'un des concepts les plus importants de nos jours. La durabilité implique que les hommes puissent gérer indéfiniment les ressources naturelles sans causer des effets négatifs sur les milieux naturels indispensables à la vie comme les sols fertiles, l'eau et l'air.

La protection de l'environnement est devenue une préoccupation majeure des pouvoirs publics et des entreprises. Les débouchés se situent principalement dans les secteurs du traitement de l'eau et des déchets.

1- Qu'est-ce que le développement durable?

Le concept est né vers les années 1970. A cette époque des experts expriment une inquiétude forte face au développement économique et son impact négatif sur l'environnement qui pourrait à long terme déséquilibrer fortement nos écosystèmes et accroître les inégalités humaines.

En 1987, la première définition du *sustainable development* est donnée dans le rapport «notre avenir à tous» de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre de Norvège:

1-1 Définition

Le développement durable est celui qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures répondre aux leurs.

Deux concepts sont inhérents à cette notion: le concept de «besoins» et, plus particulièrement, des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre

Chapitre 2: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

La définition du développement durable met bien l'accent, à long terme sur l'équilibre entre le développement économique et les facteurs humains et environnementaux.

C'est en juin 1992, au premier « Sommet de la terre » organisé par les Nations Unies qu'est consacré le terme de « Développement durable ».

Le développement durable est une expression qui signifie la capacité à satisfaire nos besoins présents sans compromettre nos générations futures à l'échelle planétaire.

Le développement durable est aussi une alternative inéluctable qui épuise les ressources naturelles, creuse les écarts de richesse et ampute l'avenir des générations actuelles et futures. (GOINARD, 2006:20)

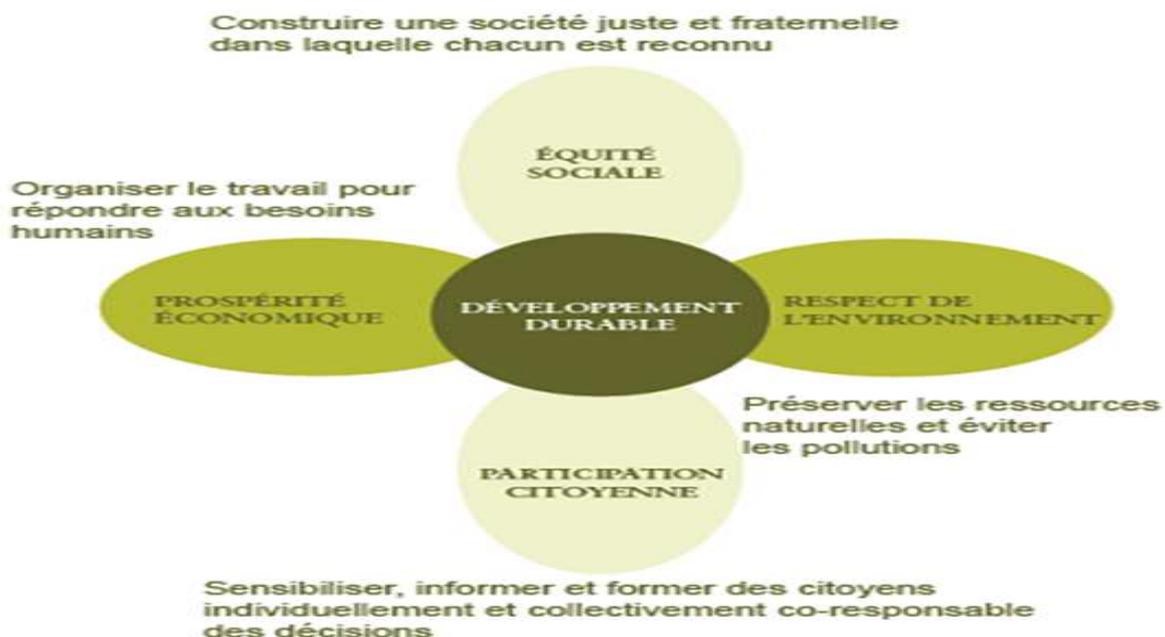
Le développement durable est basé sur trois piliers essentiels: l'écologie, l'économie et le social.

Cela implique une prise de conscience générale et des changements importants dans nos modes de consommation et nos comportements au quotidien. (Guicheteau:2006 : 19)

- C'est la capacité de répondre aux besoins actuels de l'humanité en ressources naturelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. (Begraven, 2009:10)

Figure 02 : Développement durable

Source- Site du développement durable <http://www.developpementdurable.org/>



1-2- Les enjeux du développement durable :

L'historique du développement durable ainsi que sa définition dégagent quelques enjeux et principes sur lesquels se fonde ce concept.

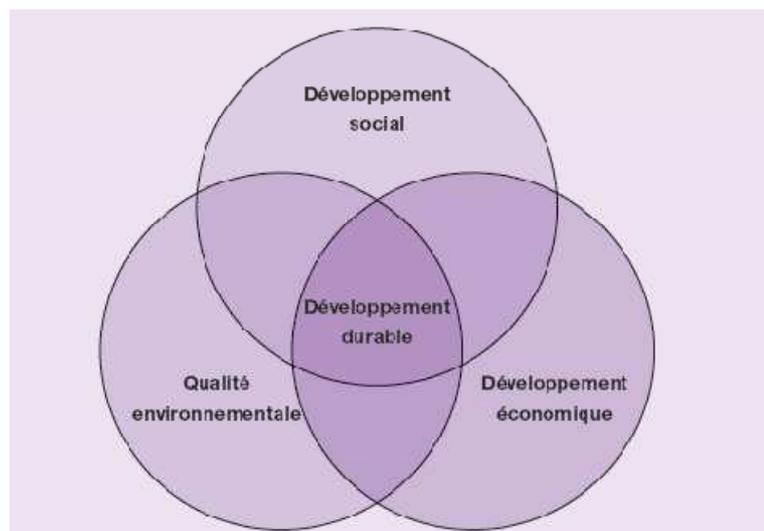
Les trois piliers du développement durable sont : l'écologie, l'économie, et social.

Le développement durable repose en partie sur les idées suivantes :

- Nous devons prendre en considération les répercussions de nos actes sur la santé et le bien-être de toutes les espèces vivantes et des milieux naturels.
- Les ressources de la terre ne sont pas illimitées. Nous devons vivre de manière à laisser aux ressources renouvelables, comme l'eau douce, le temps de se régénérer en vue des besoins futurs.
- Nous devons comprendre le coût pour l'environnement et pour la société des produits que nous consommons (Bergraven, 2009:10)
- Nous devons tous nous sentir responsables du développement durable. La conférence de Rio consacre le principe de précaution, introduit de nouveaux principes qui fondent les stratégies de développement durable (Guicheteau, 2006: 19)

Figure. 3 : Les 3 dimensions du développement durable.

Source : (Communautés Européennes, 2007 : 21)



1-3- Principes fondateurs du développement durable

1-3-1- Le principe éthique

Il est fondé sur la défense et la promotion des valeurs universelles, à partir de « bonnes pratiques ». Il consiste à ne pas transgresser une morale supérieure, dans la tradition latine, et « respecter une bonne conduite » dans la tradition anglo-saxonne.

1-3-2- Le principe de précaution

Ce principe de précaution repose sur un objectif d'amélioration continue.

1-3-3- Le principe de prévention

Réduire les impacts environnementaux en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable.

1-3-4- Le principe de responsabilité

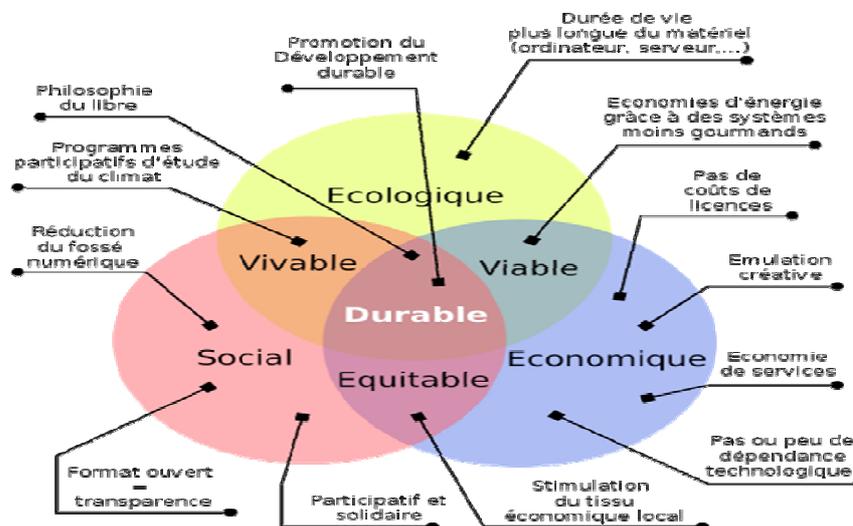
Dit aussi principe pollueur-payeur, est un principe qui a internalisé les coûts. Il fait supporter au pollueur les externalités environnementales négatives dégagées. Son application passe par quatre niveaux de responsabilités :

- Assurer la solidarité intergénérationnelle.
- Renouveler l'investissement productif et la recherche technologique.
- Transmettre le patrimoine collectif.
- Permettre la transparence.

1-3-5- Le principe d'amélioration continue

Le principe d'amélioration continue vise une approche globale de la décision et de la gestion accompagnée d'indicateurs et de processus d'évaluation. Il préconise aussi l'adhésion à des principes et des valeurs ainsi que l'engagement de moyens financiers, humains et matériels pour les mettre en œuvre d'une façon continue et permanente. (Halata, 2012: 12)

Figure 4 : Principes fondateurs du développement durable



Chapitre 2: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

Le développement durable suppose un meilleur équilibre entre les objectifs économiques, environnementaux et sociaux, et une répartition plus équitable des avantages tirés de la croissance entre les personnes et les pays.

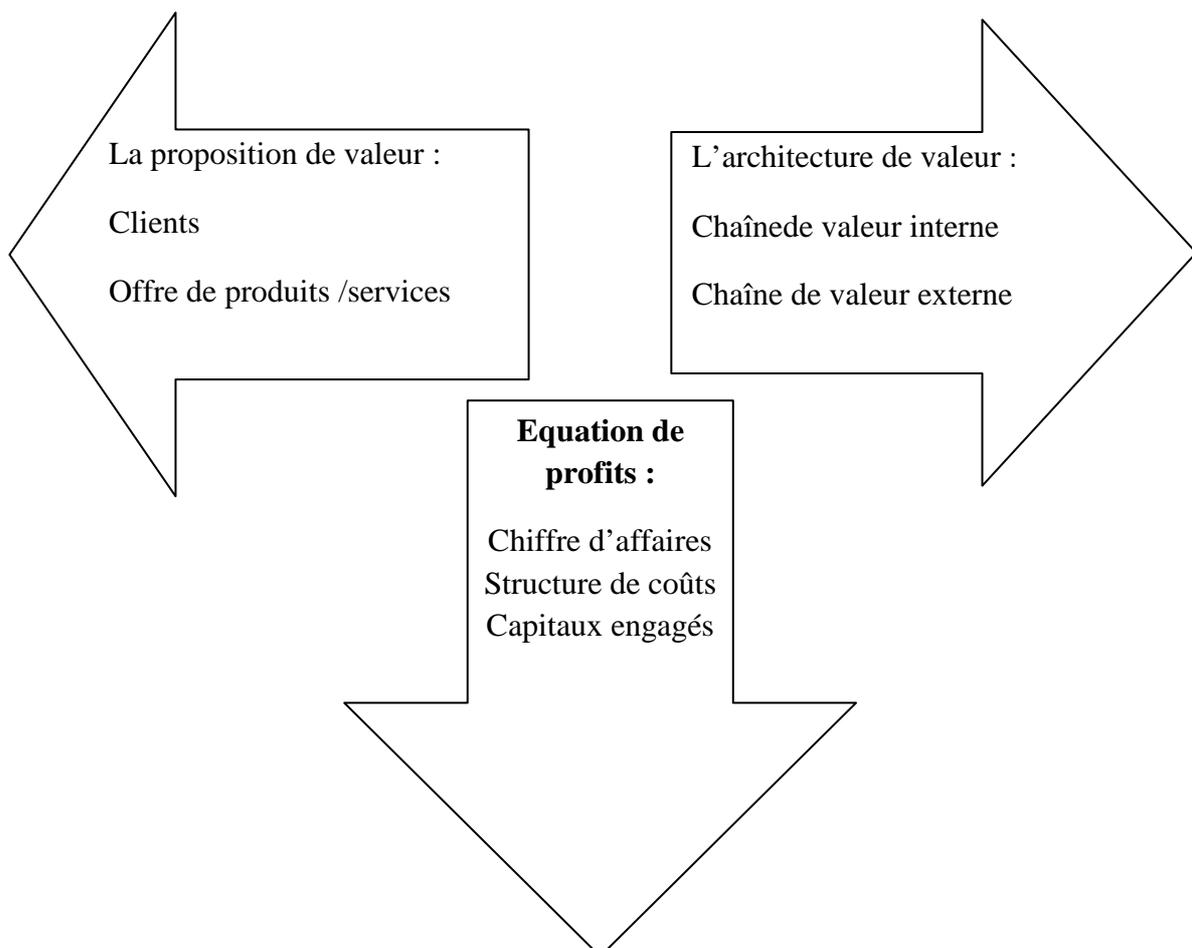
1-4- Intégrer le développement durable dans le business model de l'entreprise

Au plan de la stratégie, appréhender la place laissée aux dimensions du développement durable peut se faire par une vision stratégique.

La vision stratégique est souvent le point de départ de l'élaboration de la stratégie d'une entreprise. Elle oriente donc son business model. (Dion, Wolff,2008:1). Elle constitue une représentation intellectuelle de la stratégie par le dirigeant. Elle détermine un avenir réaliste, crédible, attirant pour l'organisation, une situation meilleure. Elle est fondée sur une double dimension, externe et interne, mais la vision a besoin de se traduire en termes concrets afin d'être opérationnalisée tel est l'enjeu du business model.

Figure 5: Les trois dimensions du BMclient

Source (Dion,wolff,2008: 1)



1-5- Le développement durable en Algérie

1-5-1- Le plan national d'action pour l'environnement

L'Algérie a décidé de réagir et d'investir dans le développement durable. En effet, pour rendre pérennes ces effets, une stratégie de financement durable de l'énergie, de l'agriculture, des ressources en eau et de lutte contre les pollutions, doit être définie et mise en œuvre. Les premières mesures sont les suivantes :

La mise en œuvre par le gouvernement du plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (converger, transition écologique et économique) par le renforcement du cadre juridique et réglementaire. (Benachenhou, 2005: 10)

L'Algérie a envisagé une stratégie nationale environnementale (SNE) qui devra permettre de poser les premiers jalons du développement durable. Cette stratégie est une approche programmatique décennale pour la période 2001-2011 fondée sur deux principes :

- Intégrer la viabilité environnementale dans la stratégie de développement durable en vue d'induire une croissance durable et réduire la pauvreté ;
- Mettre en place des politiques publiques efficaces visant à réguler les « externalités » environnementales d'une croissance liée à des activités économiques de plus en plus initiées par le secteur privé.

Dans ce contexte, l'Algérie a élaboré en 2002 un Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD). Le PNAE-DD propose une vision du futur qui engage l'Algérie à investir dans un développement écologiquement durable. L'amélioration de la santé publique et de la qualité de vie du citoyen constitue un objectif central du PNAE-DD. La mise en place d'une gestion saine et intégrée des déchets municipaux reste une priorité et une urgence.

Le PNAE-DD a permis de renforcer le cadre juridique. Ce programme fixe des objectifs en matière de préservation de l'hygiène publique, d'amélioration du cadre de vie du citoyen, de protection de la santé, d'élimination saine et écologiquement rationnelle des déchets et de valorisation des déchets recyclables. Il concerne dans un premier temps les 40 grandes villes algériennes.

Les principales actions concernées par le programme sont les suivantes :

- Élaboration et mise en œuvre des plans communaux de gestion des déchets ;
- Aménagement de sites de mise en décharge contrôlée ;
- Promotion des activités de recyclage et de valorisation des déchets ;
- Introduction de nouvelles formes de gestion ;
- Adaptation graduelle de la taxe d'enlèvement des déchets ménagers et amélioration de son taux de recouvrement ;
- Sensibilisation, formation et éducation.

Chapitre 2: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

Le deuxième programme est le « Plan National de Gestion des déchets spéciaux » PNAGDES institué par la loi 01/19 du 12 décembre 2001, relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. Ce plan a été élaboré suite à la contribution de la Commission Européenne à travers son programme EC-LIFE3 et du programme METAP4 administré par la Banque Mondiale. (Djemaci, 2012:15).

Il a permis de réaliser un cadastre national des déchets spéciaux; un choix des options technologiques concernant les modes de traitement pour les différentes catégories de déchets. Globalement, le PNAGDES a pour objectif de mettre en place une gestion intégrée et durable des déchets spéciaux dans l'ensemble des communes.

Les objectifs nationaux de la stratégie environnementale attendus à moyen et long terme sont donc les suivants:

- Améliorer la santé et la qualité de vie du citoyen en diminuant la production de déchets et en introduisant leur gestion intégrée;
- Conserver le capital naturel et améliorer sa productivité ;
- Réduire les pertes économiques et améliorer la compétitivité à travers l'augmentation du recyclage des déchets (matières secondes) et la récupération des matières premières;
- Protéger l'environnement global.

1-5-2-Principes de la gestion des déchets en Algérie

Les principes de la gestion des déchets en Algérie à travers sa nouvelle politique environnementale représentée en matière de déchets par le PROGDEM. Ce programme est fondé sur un ensemble d'actions et des mécanismes environnementaux. En plus de ces actions et ces mécanismes, ce programme est basé sur les grands principes universels comme le principe de précaution, le principe de prévention, le principe de responsabilité élargie des producteurs et le principe du pollueur-payeur.

- Précaution / Prévention

Le principe de précaution, selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves à l'environnement à un coût économiquement acceptable. L'Algérie a connu le principe de précaution dans d'autres domaines, et notamment, dans le domaine des catastrophes naturelles ou industrielles (Djemaci, 2012:77).

- Sensibilisation

La formation environnementale où l'éducation à l'environnement en Algérie était l'une des priorités du ministère chargé de l'environnement à travers le PROGDEM. Il vise essentiellement trois catégories différentes: le planificateur, le producteur et enfin le consommateur.

- Pollueur payeur

Le principe du pollueur payeur a été introduit dans la loi de 2003 relative à la protection de l'environnement. (Djemaci, 2012:80).

- Responsabilité élargie des producteurs

La responsabilité élargie du producteur est une politique nouvelle de prévention de la pollution et aussi un principe de gestion des déchets. Il a pour but de réduire la pollution à chaque étape du cycle de vie d'un produit en adoptant une nouvelle technologie. Il implique généralement un système obligatoire ordonné par les États, ou volontaire par lequel les industries prennent l'initiative. Ce principe repose sur trois éléments clés :

- Élargir la responsabilité du produit à l'étape tout au long de son cycle de vie,
- La responsabilité du producteur est physique et/ou financier, élimine ces produits (ou les réutilise) par ces propres moyens, ou paye un tiers pour le faire,
- Des directives (mises par les gouvernements dans la plupart des cas) exigent des taux de recyclage spécifiques. (Djemaci, 2012:82).

2- Fondement de concept de déchets

2-1- Qu'est-ce qu'un déchet?

Les déchets peuvent être abordés de manière différente en fonction de leurs propriétés. Leur classification peut notamment se faire en fonction de leur état physique (solide, liquide, gazeux), de leur provenance (déchets ménagers, déchets industriels, déchets agricoles), de leur traitement (primaires, secondaires, ultimes) ou encore de leur dangerosité (déchets inertes, déchets banals, déchets spéciaux). La variété de ces propriétés et des points de vue que l'on peut adopter lorsque l'on s'intéresse aux déchets amène la plupart des auteurs à dire qu'il n'existe pas de définition satisfaisante du déchet. Cette définition est différente en fonction du point de vue réglementaire, environnemental, économique ou encore fonctionnel.

Le dictionnaire de l'académie française indique qu'un déchet est «une diminution, une perte qu'une chose éprouve dans sa substance, dans sa valeur ou dans quelque'une de ses qualités» (Moletta, 2009:4)

2-2- Ce que dit la loi française

1975: « Tout résidu de production de transformation et d'utilisation, toute substance, tout matériau ou produit que le propriétaire a abandonné ou destiné à l'abandon» (Chambre d'Agriculture des Hautes, 2005:3)

1992 : Définition complétée par la notion de déchets ultimes « Les déchets résultants ou non du traitement d'un déchet qui n'est plus susceptible d'être traité dans des conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant et dangereux » (Rogaume, 2006:11)

Chapitre 2: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

Art. 89. « Est un déchet au sens de la présente loi, tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou, plus généralement, tout bien, meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon »
(Principaux textes législatifs et réglementaires relatifs à la protection de l'environnement de 2012)

2-3- Les différentes approches des déchets

2-3-1- L'approche environnementale et sanitaire

Le point de vue environnemental est le plus proche des problématiques de santé publique, de par le lien historique qui rapproche les nuisances environnementales des problèmes sanitaires. Le déchet est représenté comme une menace, un risque dès que l'on envisage son contact, direct ou après traitement, avec l'environnement. La diffusion des polluants dans le milieu s'accompagne souvent d'un risque sanitaire. L'évaluation des nuisances sanitaires associées aux déchets et à leurs modes de gestion est un champ complexe de la santé environnementale qui, peut-être plus que tout autre champ, requiert une approche scientifique multidisciplinaire.

2-3-2- L'approche économique

Le déchet est de plus en plus considéré comme une richesse potentielle dont on peut, grâce à des techniques novatrices, extraire une nouvelle valeur apte à réintégrer le circuit économique.

C'est tout l'enjeu de la valorisation, dont la part croissante doit permettre d'exploiter la richesse contenue dans les déchets et faire baisser la part des quantités stockées, stockage qui ne doit en principe concerner que les déchets ultimes.

2-3-3- L'approche fonctionnelle

Dans ce cadre, le déchet est considéré comme un flux de matière issu d'une « unité fonctionnelle » représentée par une activité ou un ensemble d'activités. Cette unité fonctionnelle a pour but de fabriquer un produit (matériel ou immatériel) et, pour ce faire, fonctionne avec des flux d'entrée (matières premières, eau, énergie) et de sortie (le produit recherché et les sous-produits non désirés). (Rogaume, 2006:11)

2-4- Qui est responsable d'un déchet ?

Il appartient au producteur aussi appelé détenteur du déchet d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination dans des conditions propres à éviter des effets préjudiciables à l'environnement (sol, faune, flore, paysages, eau, air, bruits, odeurs, ...) et à la santé humaine. (Guide de gestion des déchets agricoles, 2006: 4).

C'est donc la personne physique ou morale, dans notre cas, l'agriculteur ou l'exploitation agricole, qui est à l'origine du déchet qui est le premier responsable de la bonne gestion de ses déchets. Céder à titre gratuit ou onéreux un déchet n'enlève pas la responsabilité de la gestion du déchet au producteur. Dans le cas d'une cession à une entreprise spécialisée, le

Chapitre 2: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

producteur du déchet en est toujours responsable jusqu'à son élimination définitive. (Guide de gestion des déchets agricoles, 2006: 4).

Chapitre 2: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

Les communes et les communautés de communes ne sont pas responsables de la gestion des déchets d'activités économiques, mais elles ont la possibilité de fixer les limites techniques et financières de leurs interventions quant à la gestion des déchets d'activités économiques. Il faut partir du principe que les communes ou communautés de communes n'acceptent pas les déchets d'activités.

2-5- Typologie des déchets

La première approche amène à distinguer les déchets en fonction de leur nature physique :

- ❖ Solides.
- ❖ Liquides.
- ❖ Gazeux.

On distingue ensuite les déchets suivant la nature du danger qu'ils font courir à l'environnement :

- ❖ Déchets inertes, dont l'effet sur l'environnement est négligeable,
- ❖ Déchets banals, assimilables aux ordures ménagères,
- ❖ Déchets spéciaux, qui peuvent représenter un danger direct ou indirect pour l'homme et /ou l'environnement.

On distingue ensuite les déchets suivant leur origine :

- ❖ Déchets urbains, qui regroupent les ordures ménagères et les déchets des municipalités.
- ❖ Déchets produits par les ménages et services des municipalités,
- ❖ Déchets industriels produits par les industries,
- ❖ Déchets agricoles produits par le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire,
- ❖ Déchets des activités de soins.

On distingue ensuite les déchets suivant leur nature :

Le classement des déchets selon leur nature est dépendant du risque qu'ils font courir à l'homme ou à l'environnement.

On distingue deux grandes catégories : les déchets dangereux et les déchets non dangereux.

- ❖ Déchets dangereux sont des déchets qui contiennent, en quantité variable, des éléments toxiques ou dangereux qui présentent des risques pour la santé humaine et l'environnement.
- ❖ Déchets non dangereux sont définis par défaut comme ne présentant pas les caractéristiques spécifiques des déchets dangereux. Exemple les déchets d'emballages en verre.
- ❖ Déchets inertes ou stables qui ne peuvent pas évoluer d'un point de vue physique ou chimique. Ces déchets ne peuvent pas brûler ou se décomposer, ils ne sont pas biodégradables. Ils n'entraînent pas de risque de pollution ou de contamination de l'environnement.

Chapitre 2: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

- ❖ Déchets banals qui ne sont pas ni dangereux ni inertes. Ces déchets peuvent se dégrader, se décomposer ou brûler. Ils peuvent avoir des impacts sur l'environnement et la santé humaine.

3- Les déchets au sens de la réglementation algérienne

Les déchets au sens de la réglementation algérienne sont classés dans les catégories suivantes :

- ❖ Les déchets ménagers et assimilés.
- ❖ Les déchets spéciaux (industriels, agricoles, soins, services,...)
- ❖ Les déchets inertes.

La définition des différents types des déchets et des modes de traitement pouvant varier d'un pays à l'autre, il est nécessaire de définir précisément les termes que nous utiliserons par la suite.

Les déchets solides urbains sont définis par l'article 2 du décret n° 84-378 du 15 Décembre 1984 fixant les conditions de nettoyage, d'enlèvement des déchets solides urbains qui sont les déchets domestiques et qui sont assimilables par la nature et le volume. Il s'agit notamment :

- ❖ Des ordures ménagères industrielles ou collectives,
- ❖ Des produits résultant du nettoyage tels que balayage, curage des égouts,
- ❖ Des déchets encombrants, objets volumineux, ferrailles, gravats, décombres, carcasses automobiles.
- ❖ Des déchets anatomiques ou infectieux provenant des hôpitaux, chimiques ou autres de soins,
- ❖ Des déchets et issues d'abattoirs,
- ❖ Des déchets commerciaux, emballages et autres résidus générés par les activités commerciales.
- ❖ Déchets inertes provenant de l'exploitation des mines, des carrières, des travaux de démolition, de construction ou de rénovation.

3- Fondement du concept de gestion des déchets

La gestion de déchets vise les objectifs suivants:

- Prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets;
- Organiser le transport des déchets;
- Valoriser les déchets par réemploi, recyclage ou toute action visant à obtenir des matériaux réutilisables ou de l'énergie; (Guide management du déchet, 2002 :3)
- Informer le public des effets pour l'environnement et la santé publique;
- Limiter le stockage définitif aux seuls déchets résiduels, ultimes.

Au fil des années, les collectivités ou leurs groupements de plusieurs pays, mettent en place une collecte sélective du verre, du papier et des revues, des déchets verts, des piles et batteries, des huiles, des encombrants et actuellement des emballages pour permettre la valorisation de ces déchets.

3-1 Définition

La gestion des déchets consiste en toute opération relative à la collecte, au tri, au transport, au stockage, à la valorisation et à l'élimination des déchets, y compris le contrôle de ces opérations. À partir de cette définition, plusieurs opérations se distinguent dans le mode de gestion des déchets:

3-2- Les opérations de gestion des déchets

3-2-1 La collecte de déchets

La collecte des déchets est l'opération de ramassage et/ou le regroupement des déchets en vue de les transférer vers un lieu de traitement.

L'étape de collecte des déchets par les services collectifs vers les centres de traitement et/ou de regroupement des déchets. (Moletta, 2009 :171)

3-2-2 La pré-collecte

Elle est définie comme étant l'ensemble des opérations d'évacuation des déchets depuis leur lieu de production, jusqu'au lieu de prise en charge par le service de collecte public.

C'est une collecte sélective ou séparative avec plusieurs poubelles. Le tri des déchets est la séparation des déchets selon leur nature en vue de leur traitement, par exemple le papier, plastique.

3-2-3 Le transport

Il consiste à conduire les déchets depuis les premiers points de concentration vers les lieux d'élimination ou d'enfouissement. Il peut comporter une succession d'étapes de concentration croissante: conteneur de quartier ou de la remorque du collecteur vers un centre de transfert vers les lieux d'élimination (Citeretse, 2008:10)

3 2-4 L'éliminations

Elle peut se faire par l'abandon dans la nature (dépotoir sauvage), ou simple mise en décharge (décharge contrôlée ou non contrôlée), Enfouissement dans des décharges contrôlées (ou Centre d'Enfouissement Technique) .qui permet de limiter les risques de nuisances et de pollution, ou par incinération simple.(Citeretse,2008:10)

3-2-5-Le recyclage

Il s'agit de récupérer des déchets produits à tous les stades du cycle de vie pour les réintroduire dans ce dernier.(Citeretse, 2008:10)

3-2-6La valorisation

Terme générique recouvrant le réemploi, la réutilisation, la régénération, le recyclage, la valorisation organique ou la valorisation énergétique des déchets.

La valorisation énergétique utilise une source d'énergie résultant du traitement des déchets.

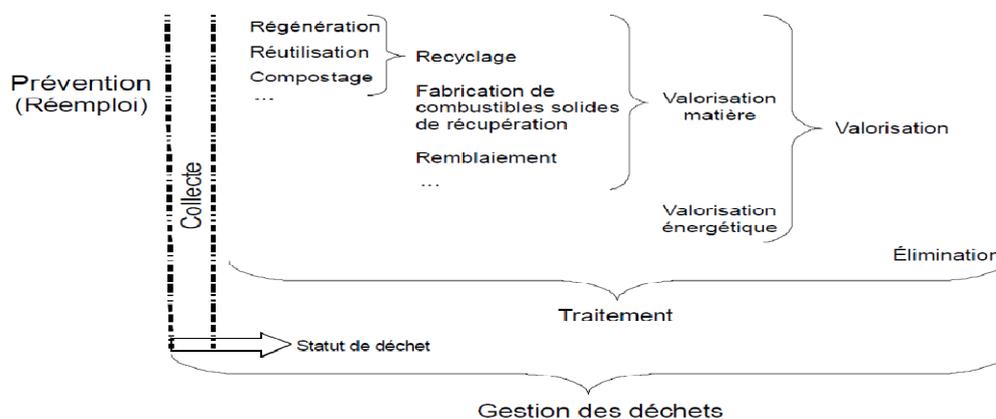
La valorisation matière utilise tout ou partie d'un déchet en remplacement d'un élément ou d'un matériau.(Rogaume,2006 :215). La valorisation agricole quand la partie fermentescible des déchets est transformée en compost notamment pour être réutilisée en agriculture.

Le compostage est un processus biologique dans lequel les déchets organiques sont transformés par les microorganismes du sol en un produit stable et hygiénique appelé compost. (Djemaci,2012,f).

3-2-7 L'enfouissement technique

Les déchets admis en centre d'enfouissement technique (CET) sont des déchets essentiellement solides, minéraux avec un potentiel polluant constitué de métaux lourds peu mobilisables. Ils sont très peu réactifs, très peu évolutifs, et très peu solubles.

Figure n 6 : les opérations des gestions des déchets¹



¹Source, Andrieu ,Ghewy , Mathery (Ademe), Nicklaus : Lexique à l'usage des acteurs de la gestion des déchets ,Dominique Dron,france,2012 p29

4-2- Analyse économique de l'élimination des déchets

Les décideurs se fondent très souvent sur l'observation des coûts pour positionner l'efficacité de leur service et lors du choix d'une technique de collecte ou de traitement.

Nous allons retenir les deux concepts de coûts suivants: les coûts de production et les coûts de fourniture. Cette distinction repose sur la différenciation entre la production qui est l'utilisation des facteurs de production en économie et la fourniture d'une prestation qui est fournie aux individus et met en œuvre des techniques financières et une organisation des conditions de fourniture.

4-2-1- Le concept de coût de production

Observé au niveau du producteur d'une activité, de collecte, de transport, de traitement ou de stockage, correspond au coût d'utilisation des facteurs de production indépendamment de leur financement. Il s'agit donc de la charge directe engagée pour l'acquisition et le fonctionnement des moyens de production.

Cette notion est utilisée, soit pour l'aide à la décision du choix d'une technologie ou des leviers techniques d'organisation des activités sur une filière, soit pour l'optimisation des moyens de production, soit pour identifier et estimer les déterminants des coûts. Le coût de production (CP) est la somme du coût d'exploitation (CE) et du coût d'infrastructure (CI) pour une activité donnée : $CP = CE + CI$

Les composantes du coût de production :

- Coût d'exploitation: l'observation est centrée sur les équipements en identifiant les charges correspondantes à l'utilisation normale et courante. Il regroupe des charges directes, contrôlables ou maîtrisables dans certaines limites. (Moletta, 2009:602)
- Charges de personnel
- Charges fixes
- Charges variables
- Coûts d'infrastructure assimilables à des charges non-contrôlables
- Amortissement technique
- Dotation pour dépréciation (Moletta, 2009:602)

4-2-2- Le concept de coût de fourniture d'un service

Est déterminé au niveau de l'autorité organisatrice et résulte de l'incorporation des charges indirectes (financières, administratives, frais de contrôle, taxes et impôts divers).

La fourniture du service met en œuvre la fonction de production de la collecte, le transport, le traitement et le stockage des flux de déchets, et la fonction de gestion et d'animation de l'autorité organisatrice.

Par convention, le terme « service » est ici synonyme de l'offre des activités de collecte et de traitement par les autorités organisatrices. (Moletta, 2009:615).

Chapitre 2: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

L'analyse économique de la production des différentes activités de collecte et traitement doit s'appuyer sur la théorie économique de la production, elle permet :

- La comparaison objective des procédés techniques lors de l'aide au choix décisionnel.
- La mesure de l'efficacité des moyens de production dans les conditions réelles de fonctionnement,
- La détermination des impacts des leviers techniques d'optimisation au moyen de modélisation technico-économique
- La modernisation du financement du service déchets devra évoluer par la prise en compte d'une part, des services alternatifs offerts par les autorités organisatrices et l'engagement du citoyen dans la coproduction du service d'autre part , du rôle du tarif pour modifier les comportements des citoyens et les inciter à s'engager dans la prévention et la réduction des déchets à traiter.(Moletta. 2009:625).

Section II : Les déchets verts ménagers

L'impact humain sur l'environnement naturel s'est rapidement accru lors du dernier siècle, suite à la croissance démographique, au développement technologique, à l'industrialisation et à l'expansion agricole. A moins que nous ne changions nos relations avec l'environnement, ces pressions croissantes vont limiter les capacités de la planète à fournir l'économie mondiale en suffisamment d'eau, d'énergie et d'autres ressources de base, et elles vont apporter de profonds bouleversements, lourds d'incertitudes et d'instabilités.

Les conséquences environnementales indésirables de nos activités vont cesser d'être compensées par les bénéfices de la croissance. Au lieu d'accroître le bien être, l'activité économique risque désormais de rendre notre planète de moins en moins habitable, avec une diminution des ressources naturelles et une augmentation des coûts de gestion de l'environnement. Ces menaces sont globales, mais les impacts sont plus sévères dans les pays en développement. Tout modèle de développement économique qui ferait fi de ces conséquences échouera à assurer une prospérité durable, en particulier pour les populations les plus pauvres.

1-Fondements de l'environnement

1-1- Définition

Le terme « environnement » est fréquemment utilisé dans des situations et à des occasions diverses. Ces variations donnent parfois à ce concept une image complexe et vague dans la mesure où il est employé avec des sens multiples. Ainsi, il est important de définir clairement le sens que l'on attribue à la notion d'environnement. Mais il n'existe pas de définition unique du mot « environnement ». L'environnement, du Petit Robert aux concepts savants.

L'« environnement », mot français, tire son origine du mot « environner » utilisé dans le sens de « tourner », « faire le tour » (dictionnaire 1930).

En 1964, le Petit Robert ne donne de ce terme que deux définitions qui sont encore bien loin des préoccupations écologiques: « action d'environner » ; « Enceinte »; « Environs d'un lieu ».

Ces définitions gravitent tout autour du mot « contour ». L'idée première du mot regroupe donc simplement ce qui entoure un objet, un phénomène ou un individu; signification étayée par le dictionnaire le Grand Larousse de la Langue française (1972): Etymologiquement parlant, le terme « environnement » trouve son origine dans le grec, le latin et le gaulois.

- Ce qui entoure, ce qui constitue le voisinage ;
- L'entourage habituel d'une personne, milieu dans lequel elle vit ;
- L'ensemble des éléments naturels et artificiels qui entourent un individu humain, animal ou végétal ou une espèce.

Chapitre 2: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

Cette notion a fait depuis plus d'une vingtaine d'année l'objet de réflexions renforcées par la médiatisation des préoccupations environnementales en réaction à des pollutions ponctuelles ou accidentelles et par cette conscience écologique tournée vers une volonté de protéger la nature. Dès lors, la perception de l'environnement et son champ d'investigation se sont infiniment élargis en y intégrant la plupart des disciplines.

Ainsi, l'approche de ce concept diffère selon chaque discipline et chaque acteur :

- Les écologues le font par la dynamique des êtres vivants ;
- Les ingénieurs, techniciens et administratifs par des milieux physiques distincts (eau, air, sol etc....) ;
- Les géographes par les notions d'espaces, de territoire, de paysage...
- Les sociologues au travers des mouvements sociaux ;
- Les philosophes par la morale, l'éthique.
- Les juristes sous l'angle de la contrainte légale, des règlements etc....

(CAMPAN, 2007: :22)

La Rudologie : science des déchets. Si l'environnement a occupé une place infime et tardive pour les chercheurs de géographie, la tendance a changé depuis quelques années, « Pour les Sciences de la Vie et de l'étude des déchets permet de comprendre la façon dont les gens vivent et s'acquittent de leurs fonctions vitales (consommation, alimentation, santé) et culturelles (loisirs, activités diverses), ou professionnelles.

Ce n'est pas de la divination: en étudiant les poubelles, on peut établir des tendances de comportement, basées sur des typologies réalisées sur la base d'analyses de contenu de poubelles effectuées sur plusieurs années ».(CAMPAN, 2007 :30).

1-2- Pourquoi intégrer l'environnement ?

L'environnement est l'un des trois piliers du développement durable. Il est particulièrement important pour la situation des pauvres, qui sont les plus vulnérables à la dégradation des ressources naturelles, à la pollution et aux catastrophes écologiques. L'environnement est donc crucial pour les objectifs globaux de la coopération que sont le développement durable et la réduction de la pauvreté. Tant les conditions environnementales affectant le développement que les impacts résultant de celui-ci doivent donc être pris en compte dans les domaines et les activités de développement. Ce sont par exemple la santé, car beaucoup de maladies sont causées par la pollution, et les secteurs directement liés à l'utilisation des ressources naturelles comme la pêche, l'agriculture et la sylviculture. Cependant, du fait que les secteurs sont interdépendants, tous sont influencés d'une manière ou d'une autre par l'environnement.

1-3- Comment intégrer l'environnement

a. Intégration de l'environnement dans la programmation

Afin d'améliorer l'efficacité des activités de développement, il est crucial de considérer les questions environnementales dès le départ du cycle des opérations. Par conséquent, la préparation du Document de Stratégie Pays (DSP) et du Programme Indicatif National (PIN) doit intégrer cette thématique. A cette fin, l'outil clé est le Profil Environnemental de Pays (PEP). Le PEP est un rapport comprenant une analyse de la situation environnementale du pays, des politiques environnementales en cours, des capacités institutionnelles et des expériences de coopération en matière d'environnement.

b. Intégration de l'environnement dans les programmes d'appui à une politique sectorielle (PAPS)

Un programme sectoriel peut dépendre de facteurs environnementaux ou avoir des impacts significatifs sur l'environnement. C'est pourquoi il est important de s'assurer que le programme sectoriel soit approprié du point de vue environnemental. Pour cette raison, l'environnement est à considérer dans les analyses à mener pendant l'identification et la formulation d'un PAPS, notamment celles portant sur le programme sectoriel et sur le cadre législatif et institutionnel, ainsi que dans les indicateurs (Campan, 2007:30).

c. Intégration de l'environnement dans les projets

Dans le cadre de l'approche projet, il est important que:

- l'analyse des problèmes et celle des stratégies dans la démarche cadre logique prennent en compte les liens entre la situation socio-économique et l'environnement, la formulation du projet prend en compte les conditions environnementales qui affectent les performances du projet, telles que l'efficacité et la viabilité, le projet soit conçu de manière à utiliser les opportunités disponibles pour améliorer les impacts positifs, et à garantir que son exécution ne produise pas d'impacts négatifs importants sur l'environnement, la mise en œuvre se fonde sur de bonnes pratiques (qui peuvent être identifiées par une Revue des Performances Environnementales), le suivi du projet vérifie que les objectifs ne sont pas atteints aux dépens de l'environnement, et que l'évaluation des projets considère également les liens avec l'environnement, au sein de ses critères (Communautés Européennes, 2007:12)

Tableau n°8 :Appréciation environnementale de propositions de projets

Critères/Aspects	Questions environnementales
Pertinence par rapport aux besoins et aux contraintes particuliers du pays ou de la région.	Le projet cadre-t-il avec les recommandations des évaluations environnementales précédentes (PEP, EES)? S'attaque-t-il de manière appropriée aux problèmes environnementaux qui ont un impact sur les objectifs globaux?
Besoins des groupes cibles	Le projet considère-t-il les besoins et préoccupations des bénéficiaires, y compris les éventuels "bénéficiaires négatifs" (affectés par des impacts négatifs)?
Stratégies et activités	Est-ce que les stratégies et activités sont appropriées d'un point de vue environnemental? Y a-t-il des alternatives produisant un meilleur impact environnemental avec la même efficacité du projet?
Implication des partenaires	Les groupes potentiellement affectés par les impacts du projet sont-ils impliqués?
Faisabilité	Les opportunités (telles que les ressources disponibles), les contraintes (comme le risque de catastrophe) et les hypothèses environnementales affectant la faisabilité du projet sont-elles prises en compte?
Indicateurs Objectivement Vérifiables	Les IOV reflètent-ils les préoccupations environnementales?
Impacts	L'impact global que l'on peut attendre du projet, y compris ses effets secondaires indésirables, est-il acceptable?

Communautés Européennes, 2007 : 70

1-4- Agriculture biologique

Les engrais vendus sous l'appellation « organiques » sont des mélanges de matières à un stade avancé de décomposition et accompagnés de minéraux annexes, chimiques bien entendu.

Les producteurs utilisent tout le temps des engrais chimiques pour produire. Cette utilisation continue des engrais chimiques sans apport de compost a des effets indésirables sur leurs sols. Cela rend pauvre les sols, détruit la structure des sols et finalement baisse les rendements agricoles.

C'est pourquoi, des partenaires au développement ont aidé les producteurs qui font face à ce problème, à réfléchir sur comment augmenter leurs récoltes sur ces plaines, en utilisant du compost. Cela permettra de diminuer les quantités d'engrais utilisées et d'enrichir les sols de façon durable.

1-4-1- Définitions et principes

L'agriculture biologique constitue un mode production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevages soucieux du respect des équilibres naturelles.

La définition du petit Robert(1989) précise qu'elle correspond à l'ensemble des travaux transformant le milieu pour la production de végétaux et d'animaux utiles à l'homme(Schwartz,2005:26)

L'agriculture biologique est un système de gestion holistique de la production qui favorise la santé de l'agrosystème, y compris la biodiversité, les cycles biologiques et les activités biologiques des sols. C'est l'art de cultiver les micro-organismes du sol en les nourrissant de matières organiques pour aboutir à la mise à disposition des plantes de tous les minéraux nécessaires à l'obtention de récoltes abondantes et saines.(Christian, 2011 :12)

L'agriculture biologique se définit, d'abord et avant tout, comme une méthode de culture et d'élevage qui se pratique en harmonie avec la nature. La valeur d'un produit biologique est donc liée à l'ensemble des principes qui ont permis sa production.

"Biologique" est un terme d'étiquetage indiquant que les produits ont été obtenus dans le respect de normes de production biologiques et certifiées comme telles par un organisme ou autorité d'inspection dûment constitué.

L'agriculture biologique repose sur les principes pratiques suivants: utiliser le moins possible d'apports de l'extérieur, et éviter l'emploi d'engrais et pesticides de synthèse.

1-4-2- Les étapes du Co-compostage

La première étape d'une opération de Co-compostage à la ferme commence par la collecte des déchets verts, c'est à dire le plus souvent dans les déchèteries. Pour garantir la qualité du compost fini, et donc préserver la qualité des sols, il est indispensable que les déchets verts soient de bonne qualité. La traque des éléments inertes indésirables (plastiques, verre, ferrailles...) est le premier point-clé.

Le matériel utilisé nécessite un espace suffisant pour réaliser un chantier le plus efficace possible. Le broyat obtenu doit être peu grossier, en évitant plus particulièrement le broyage de souches ou de troncs d'arbres d'un diamètre supérieur à 15 cm. Même si le broyage de déchets verts secs permet d'obtenir une meilleure efficacité du broyeur, il est alors nécessaire pour l'agriculteur de compléter par un apport d'eau pour bien lancer le compostage lors du mélange avec des effluents agricoles plutôt secs (fumiers de volailles, de brebis ou de moutons).

Dans certains cas, il peut être nécessaire d'envisager un criblage du Co-compost avant l'épandage afin d'évacuer les morceaux de bois trop grossiers qui n'ont pu être correctement dégradés par le compostage. Cela peut être nécessaire en cas de broyage trop grossier, de valorisation sur cultures particulières (prairie, maraîchage) ou d'épandage avec un matériel spécifique (épandeur latéral pour arbres fruitiers).¹

Le compostage est un procédé de dégradation à l'air libre d'une matière organique. Outre le mélange entre déchets verts et effluents d'élevage, l'un des enjeux techniques fondamentaux est l'aération du mélange. Ce mélange peut se faire à l'aide de différents moyens :

- à l'aide d'un retourneur d'andains : procédé performant, souvent rencontré dans les exploitations agricoles françaises, qui permet d'optimiser le mélange des différentes matières organiques et de réussir à coup sûr son chantier de compostage à partir d'un mélange initial équilibré.
- à l'aide d'un épandeur à fumier : procédé rustique, moins coûteux, qui permet un bon émiettement du produit, mais plus long dans la mise en œuvre, et compliquant le mélange effluents d'élevage - déchets verts.

¹<http://www.chambres-agriculture.fr/thematiques/environnement/gestion-des-dechets/co-compostage/les-etapes-du-co-compostage/>, 16/05/2014, 15h.30.

2-Fondements conceptuels de compostage

La valorisation des déchets organiques et des déjections animales est un enjeu stratégique pour l'activité d'élevage et le développement de son activité agro-industrielle d'une part, le renforcement des mesures de préservation de la qualité de l'eau d'autre part, rendent délicate la valorisation agronomique des déchets (ou produits résiduels) organiques des collectivités, des agro-industries et surtout des élevages excédentaires.

La logique de gestion des déchets organiques est aujourd'hui quasi exclusivement fondée sur une logique "azote" (Directive Nitrates) au détriment d'un raisonnement agronomique global (matière organique) en lien avec la qualité des sols, et d'une vision générale qui permettrait de limiter les transferts de pollution. Or, pour conforter la valorisation agronomique des déchets organiques, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble de ces éléments.

Le compostage est l'une des solutions de traitement possibles. Parce que ce procédé est relativement simple à mettre en œuvre, qu'il permet de traiter une grande diversité de produits et que le cadre réglementaire pour la mise en place d'installations de compostage est aujourd'hui formalisé, le compostage tend à se développer largement en monde.

2-1- Définition du compostage :

Le compostage est un processus naturel de «dégradation» ou de décomposition de la matière organique par les micro-organismes dans des conditions bien définies. Les matières premières organiques, telles que les résidus de culture, les déchets animaux, les restes alimentaires, certains déchets urbains et les déchets industriels appropriés, peuvent être appliqués aux sols en tant que fertilisant, une fois le processus de compostage terminé. (Roy, 2005 :1).

Le compostage est un procédé de traitement aérobie (en présence d'oxygène) des matières fermentescibles dans des conditions contrôlées. Il produit du gaz carbonique, de la chaleur et un résidu organique riche en composés humiques: le compost. L'élévation de température, supérieure à 55-60 °C sur plusieurs jours consécutifs, qui accompagne le compostage, tend à hygiéniser le compost final obtenu. Le compostage répond à deux types d'objectifs :

- traitement par dégradation des matières fermentescibles qui homogénéise les différentes matières premières, stabilise la matière organique et hygiénise le produit ;
- production d'un amendement ou engrais organique ou d'un support de culture, répondant à la réglementation et aux besoins des utilisateurs. (ADEME, 2003 :4)

Le compostage consiste à transformer les matières fermentescibles (déchets verts et déchets de cuisine) par des micro-organismes, en présence d'oxygène et d'eau. Ce procédé peut s'appliquer à toutes les matières organiques à condition qu'elles soient homogènes, et conduit à la production d'un amendement organique de qualité utilisable dans les sols le compost.

Chapitre 2: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

Le compostage des effluents d'élevage, très utilisé en agriculture biologique, est également de plus en plus pratiqué en élevage conventionnel. Cette technique ancienne et simple a été réhabilitée grâce à la mécanisation des aérations, principalement réalisées par retournement.

2-2- Les techniques, méthodes, et processus de compostage

Les deux grandes techniques de compostage:

Elles se différencient par la façon d'alimenter en oxygène la masse organique en fermentation :

- Compostage lent ou rustique: l'aération est assurée naturellement, de façon passive grâce à la porosité des matières, et par des retournements réguliers des déchets à composter,
- Compostage accéléré qui peut être réalisé soit en aération forcée, par insufflation ou aspiration d'air dans la masse à composter, soit par un dispositif permettant des retournements très fréquents de la masse à composter.

Le choix de l'un ou l'autre des procédés va dépendre principalement :

- des types de déchets à composter,
- de la capacité nominale de l'installation et/ou de la surface disponible,
- des contraintes environnementales et notamment des risques d'odeurs.

Ils n'induisent pas en eux-mêmes une différence de qualité sur les composts produits, dès lors qu'ils sont réellement conduits dans une optique de compostage et non de séchage biologique. (Roy, 2005 p06) ,

Chapitre 2: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

Tableau n° 9: Principales caractéristiques de techniques de compostage aérobie à petite échelle :

Méthode	Caractéristiques principales					Durée
	Réduction de la taille du substrat	Intervalle entre les retournements (jours)	Apport d'un surplus d'aération	Inoculation microbienne	Amélioration de la nutrition microbienne	
Fosses Indore		+15, +30, +60		Inoculum des anciennes fosses		4 mois
Tas Indore	Hachage	+42, +84				4 mois
Fosse chinoise		+30, +60, +75			Superphosphate	3 mois
Compost chinois à haute température	Hachage	+15	Trous d'aération dans le tas grâce à des tiges de bambous / tiges de maïs		Superphosphate	2 mois
Compostage à la ferme en Équateur		+21	Treillage de branches mortes / bâtons à la base du tas			2-3 mois en été; 5-6 mois en hiver
Compostage rapide Berkley	Broyage	Retournement quotidien ou un jour sur deux				2 semaines avec retournement quotidien et 3 semaines avec retournement un jour sur deux
Compostage à chaud de l'université de l'état du Nord Dakota	Hachage	+3 ou +4	4-5 trous au centre du tas		0,12 kg N pour 90 cm de matière sèche	4-6 semaines
Compostage rapide basé sur les microorganismes efficaces	Hachage	+14, +21		ME	Mélasses	4-5 semaines
Compostage rapide de l'IBS		+7, +14, et ensuite chaque deux semaines	Plate-forme surélevée / tiges de bambous perforées	<i>Trichoderma</i> sp		3-7 semaines

R.V. Misra ,R.N. Roy, et les autres, 2005 :Méthodes de compostage au niveau de l'exploitation agricoleRome, Italie ,mai 2005 p06) ,

Figure n° 7 : Méthode de compostage :



Source : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : valorisation des effluents d'élevage et des déchets verts: ademe bourgogne janvier 2012

Plusieurs paramètres (température, pH, taux d'oxygène...) présentent des variations au cours du compostage.

L'évolution de la température, qui exprime l'activité de la succession de populations microbiennes liées aux modifications du milieu, est la manifestation la plus perceptible de la dynamique du compostage. Elle permet de distinguer 4 phases :

La phase mésophile (A) est la phase initiale du compostage. Les matières premières sont envahies par les micro-organismes mésophiles (bactéries et champignons essentiellement), absorbant les molécules simples (sucres simples, acides aminés, alcools...) et transformant une partie des polymères (protéines, acides nucléiques, amidon, pectines, hémicellulose, cellulose...). Leur activité engendre une montée en température (de 10-15 °C à 30-40 °C), un dégagement important de CO₂ ainsi qu'une acidification. La dégradation de la cellulose durant cette phase est responsable de plus de 75 % de la perte de poids sec.

La phase thermophile (B) est atteinte, au centre du tas, à des températures élevées (de l'ordre de 60 à 70 °C pour les composts agricoles), auxquelles ne résistent que des micro-organismes thermo-tolérants ou thermophiles (arrêt de l'activité des champignons, développement des actinomycètes et des bactéries thermophiles). Les pertes en azote, minéralisé sous forme ammoniacale, qui peut être volatilisé sous forme d'ammoniac dans certaines conditions, ainsi que l'évaporation d'eau, sont plus importantes au cours de cette phase. La libération de CO₂ peut entraîner, à la fin des phases thermophiles, jusqu'à 50 % de perte en poids sec. Les hautes températures caractérisant la phase thermophile ne concernent que le centre du tas. Les matières situées en bordure de tas doivent être reprises par un ou deux retournements.

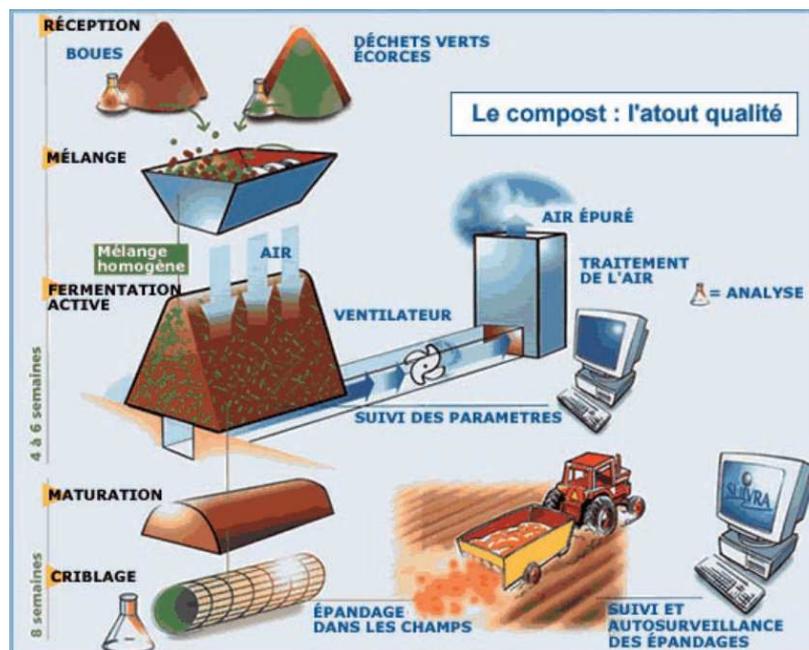
Chapitre 2: L'entrepreneuriat dans le secteur de la gestion des déchets

Après un retournement, on observe la succession des 3 phases précédentes; les températures atteintes en phase thermophile sont cependant de moins en moins élevées au fur et à mesure des retournements avec l'appauvrissement progressif du tas en molécules facilement biodégradables. Cette technique permet de s'assurer que tous les éléments du tas subissent les différentes phases du compostage afin que le produit final soit homogène et entièrement assaini.

La phase de refroidissement (C) est la phase intermédiaire entre la phase thermophile et la phase de maturation. Elle prend fin avec le retour à la température ambiante. Le milieu est colonisé de nouveau par des micro-organismes mésophiles. Ils dégradent les polymères restés intacts en phase thermophile et incorporent l'azote dans des molécules complexes.

La phase de maturation (D) présente peu d'activité microbiologique (recolonisation par des champignons) mais est adaptée à la colonisation par la macrofaune, en particulier les lombrics lorsque ceux-ci sont présents dans l'environnement du tas. Les matières organiques sont stabilisées et éthérifiées par rapport aux matières premières mises à composté. Le PH s'équilibre vers la neutralité. (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, 2012 :4)

Figure n 8: Processus de compostage



Source : gestion des déchets organiques au maghreb

2-3- L'importance de compostage

Le compost est une source importante de matière organique. La matière organique du sol joue un rôle important dans la durabilité de la fertilité, et donc pour une production agricole durable. En plus d'être une source d'éléments nutritifs pour les cultures, la matière organique améliore les propriétés biologiques et physico-chimiques du sol. Suite à ces améliorations, le sol:

- devient plus résistant aux agressions telles que la sécheresse, les maladies et la toxicité,
- aide la culture à mieux prélever les éléments nutritifs, présente un cycle nutritif de bonne qualité en raison d'une activité microbienne vigoureuse.
- une réduction des dépenses des agriculteurs pour l'achat d'engrais minéraux. (Roy, 2005 :1).

3- Modes de collecte, d'élimination et de traitement de déchets en Algérie

Deux étapes sont essentielles dans le service des déchets: l'enlèvement et l'élimination. L'enlèvement des déchets compte la pré-collecte et la collecte elle-même. L'élimination fait référence à la mise en décharge, enfouissement, compostage et incinération. En Algérie, elle revêt diverses manières selon le type d'habitation et l'accessibilité des équipements :

3-1-Collecte et pré-collecte

Le concept de pré-collecte sous-entend toutes les opérations qui précèdent la collecte effective des déchets. Elle vise le recueil, le rassemblement et le stockage des déchets par les habitants d'un foyer, d'un immeuble, d'une cité ou par les personnels d'un organisme ou d'une entreprise, puis les déposer dans des lieux dédiés aux déchets. En Algérie, elle revêt diverses manières selon le type d'habitation et l'accessibilité des équipements:

Les caissons métalliques: La pré-collecte par caisson est plus utilisée, Il s'agit de caissons métalliques d'une capacité de 2 à 2,7 T installés au niveau des cités, quartiers et en face des établissements qui constituent de grands générateurs de déchets.

Les niches en dur: Ces niches sont implantées généralement dans les villages sans aucune étude préalable, aucune protection contre l'attrait d'animaux divers et sans aucune mesure de traitement.

Les poubelles individuelles: Il agit des poubelles individuelles en matière plastique, ce mode de pré-collecte est beaucoup plus utilisé par les habitants des centres villes et par les commerçants. En effet, les déchets sont mis dans ces poubelles, qui une fois vidées par le service de la collecte sont reprises par les riverains.

Les sacs en plastique perdus: Ce type de pré-collecte est le plus répandu au niveau de centre-ville et au niveau des cités d'habitat individuel. En effet, avant le passage des camions de collecte, les commerçants et les habitants des quartiers déposent leurs déchets dans des sacs ou dans des boîtes en carton devant leurs habitations ou sur les trottoirs des rues, sous forme de tas que le camion de l'APC collecte et achemine vers la décharge de la commune.

Les bacs roulants: Ce mode de pré-collecte est appliqué notamment dans les villes pilotes qui s'inscrivent dans le cadre du PROGDEM. Des bacs de 120 à 1100 litres sont mis au niveau des quartiers pour un groupe de ménages afin de remplacer l'ancien système des caissons métalliques. Ces bacs sont nécessaires pour la collecte par camion à benne tasseuse.

L'opération de la collecte est située au cœur du processus de la gestion des déchets. C'est une opération d'ordre public qui rentre dans le cadre de la protection de la santé des populations ainsi que pour assurer une meilleure qualité de vie.

L'élimination des déchets comprend les opérations de traitement thermique, physico-chimique et biologique, de mise en décharge, d'enfouissement, d'immersion et de stockage des déchets.

3-2- Techniques de valorisation utilisées

Le tableau ci-dessous résume les techniques de valorisation utilisées dans les trois pays du maghreb : Algérie, Maroc et Tunisie.

Tableau n° 10 : techniques de valorisation utilisées

Techniques de valorisation utilisées	
Algérie	<ul style="list-style-type: none">▶ Compostage (engrais et fertilisants)▶ Epandage des grignons dans les vergers▶ Valorisation dans l'alimentation animale▶ Combustion pour chauffage domestique, pour usage dans les huileries elles-mêmes▶ Décharge des margines à l'unité de valorisation
Maroc	<ul style="list-style-type: none">▶ Valorisation des grignons dans l'alimentation animale▶ Compostage▶ Evaporation naturelle des margines▶ Epandage
Tunisie	<ul style="list-style-type: none">▶ Compostage▶ Valorisation dans l'alimentation animale▶ Valorisation des déchets lignocellulosiques par activation chimique▶ Valorisation par la combustion▶ Valorisation dans l'industrie du bois▶ Valorisation par méthanisation (production de biogaz)

Conclusion du chapitre

Intégrer la dimension environnementale dans la gestion de projet, en particulier dans l'analyse des stratégies et dans celle des problèmes, relève de la bonne pratique. Dans l'analyse des stratégies, l'identification des objectifs et des résultats attendus doit tenir compte des opportunités et des contraintes environnementales tout comme des impacts environnementaux. Les opportunités/contraintes environnementales sont définies ici comme des facteurs ou des conditions affectant (positivement/négativement) la faisabilité du projet, tandis que les impacts environnementaux sont des conséquences négatives ou positives autres que les objectifs et résultats attendus.

Chapitre 3 :

***Élaboration du projet d'un centre de
management des déchets d'élevage
au sein de la ferme MEKHANCHA
GUELMA***

SECTION 1: Description du local , méthodologie et objectif de l'étude

1-1- Lieu de l'étude: la ferme pilote MEKHANCHA

1-1-1- Historique

La ferme pilote MEKHANCHA a été créée dans le cadre du programme spécial de la wilaya de GUELMA en janvier 1993. Elle a été érigée en société d'exploitation agricole dénommée EURL, SPA muni d'un registre de commerce et d'un statut récent dont la ferme fait partie du groupe SEVFPA (Société d'Exploitation et de Valorisation des Fermes et des Périmètres Agricoles)

La ferme est située sur le territoire de la commune de DJEBALAH KHEMISSI à 10km à l'Est du chef-lieu de la wilaya sur la route nationale 5 reliant Guelma à SoukAhras.

C'est l'une des plus vastes fermes de la région de GUELMA. Cette ferme est une ancienne ferme de la période coloniale, pas très bien entretenue, disposant d'une surface importante (environ 398 ha). Elle est principalement destinée aux cultures des céréales et des fourrages. Toutefois, l'élevage Bovin laitier est à signaler. Les animaux sont hébergés à l'intérieur d'étables avec des aires d'exercice.

La ferme utilise ses propres surfaces pour ses cultures et 167 ha des 375 ha peuvent être irrigués pour l'instant. Environ 60-100 ha sont utilisés à la production de foin, 100-150 ha pour produire du trèfle, du sorgho, de la luzerne et de la vesce.

La ferme recense environ 153 bovins, dont 71 laitières, 25 génisses, 31 veaux et velles, 5 taurillons et taureaux.

1-1-2 Infrastructures et équipements de production

Les infrastructures de la ferme se présentent de la manière suivante :

Bureaux: 06	Capacité:	136 m2
Bâtiments d'élevage: 04	Capacité:	300 têtes
Hangar de stockage: 02	Capacité:	800 m3
Silos: 04	Capacité:	920 m3
Atelier Mécanique: 02	Capacité:	200 m2

**CHAPITRE-3-ELABORATIN DU PROJET D'UN CENTRE DE MANAGEMENT DES DECHETS
D'ELEVAGE AU SEIN DE LA FERME MEKHANCHA GUELMA**

Tableau N° 11 : Matériel agricole

Désignation	Nombre	En marche	En panne
Tracteur sur pneu	08	04	04
Tracteur sur chenille	03	02	01
Charrue	08	08	-
Cultivateur	08	07	01
Semoir	02	01	01
Epandeur	04	01	03
Pulvérisateur	02	02	-
Ramasseuse presse	01	-	01
Râteau faneur	01	01	-
Nettoyeur de l'étable	03	02	01
Pèse bétail	02	01	01
Citerne	01	01	-
Camion	03	03	-
Voitures légères	02	01	01
Remorques	02	02	-

A signaler que la plupart du matériel est vétuste et nécessite des renouvellements.

1-1-3- Effectif du personnel

L'effectif actuel du personnel est de 50 agents, 17 permanents et 33 temporaires.

L'encadrement technique est assuré par 01 technicien supérieur et 04 techniciens;

L'administratif est composé de 03 agents.

1-2- Méthodologie de la recherche

Sur le plan pratique nous avons retenu une méthodologie analytique pour

- L'étude du marché.
- L'analyse stratégique (SWT, PORTER)
- Des logiciels: Excel, Autocad. 1
- Modèle d'un business plan : modèle des neuf volets du management de projet

Ces choix méthodologiques nous semblent les mieux adaptés à notre projet.

1-3- Objectifs de l'étude

- La mise à l'épreuve des hypothèses;
- De proposer une méthodologie pour la d'élaboration d'un centre de management des déchets;
- D'obtenir les données techniques opérationnelles permettant d'aborder les problèmes de création d'un centre de déchets;
- D'aboutir à l'amélioration de la compréhension des mécanismes particuliers qui régissent les traitements relatifs aux déchets d'élevage;
- Mieux comprendre les étapes d'élaboration d'un projet;
- Mieux comprendre comment l'opération entrepreneuriale conduit à la création de valeur.
- Contribuer à la sensibilisation sur la valeur économique et environnementale des déchets dits verts.

1-4-Les étapes de l'élaboration du projet

1-4-1- L'approche processus et conditions de succès

a- Idée d'opportunité

Préciser son idée: l'idée d'une activité d'élevage de la vache laitière existait déjà, mais à cette chaîne d'activités manquait le sort des déchets produits de ces activités. C'est la proposition qui m'a été faite par mon directeur de mémoire, M. Nemamcha, et que nous avons pu peaufiner par de longues discussions.

Mon produit: les engrais biologiques dits verts (matière fertilisante dont la fonction principale est d'apporter aux plantes un ou plusieurs éléments directement utiles à leur nutrition).

Tableau n° 12 : analyse de l'idée

mon idée de création d'activité	centre de management des déchets d'élevage de la vache laitière
les points forts	Etude en master EDI. Thème de mémoire Les techniciens de la ferme Mekhancha (DG, comptable, technicien en alimentation animale,...)
les points faibles	Les délais prévus pour l'étude sont relativement courts. Le manque de documents dans le domaine
les opportunités	Amélioration de mon savoir-faire dans le domaine de projet entrepreneurial. Pratique d'une forme de l'entrepreneuriat. Idée de durabilité (intégrer la protection de l'environnement dans le business plan) Etude et stage pratique au sein de la ferme pilote Nouvel investissement et technologie. Contacts directs avec les responsables des services concernés par le projet. Encadrement académique de qualité assuré par des enseignants de l'entrepreneuriat de l'université 8 mai 1945, Guelma.
les menaces	Manque du savoir-faire ou de professionnalisme des agriculteurs et des institutions sur le mode de traitement des déchets d'élevage à grande échelle. Absence des centres de management des déchets dans la région.

L'idée du projet présente un bon exemple où les forces vont dans la même direction que les opportunités.

b- caractéristiques du porteur de projet

Mon bilan personnel

Mes qualités:

Innover; prendre des risques; l'autonomie semble être mes meilleures qualités.

Mes compétences :

Ma formation (licence en management, comptabilité, informatique)

Pourquoi développer ce projet?

Mes motivations:

Développer une idée innovante pour la valorisation des déchets;

Atteindre une forme de reconnaissance des méthodes de management des déchets d'élevage par l'opération de compostage;

Me positionner en tant que futur expert du management des déchets verts.

Si l'on sait observer le monde qui nous entoure on peut y trouver une multitude d'idées de Création, mais une idée sans marché ne présente aucun intérêt. (Robert pain, 2003 :2)

mon bilan personnel

1-4-2- Etude de marché

a- Le marché global

Le marché mondial des produits bio est évalué pour 2009 à 50 milliards de dollars mais se développe progressivement. La demande mondiale des produits bio est en croissance, l'investissement dans ce domaine constitue une réelle opportunité. Notre projet peut constituer à moyen terme, une base pour le développement de ce type d'agriculture en proposant des engrais bios provenant de la gestion des déchets verts.

b- Le marché local

Nombre de vaches: plus de 90.000 têtes (statistiques 2012-2013 données par la direction d'agriculture de la wilaya de Guelma)

Nombre d'éleveurs: 5000 éleveurs.

La quantité des déchets d'élevage: $90.000 \times 10 = 900.000$ kg. Par jour

Annuelle: $900.000 \times 360 = 3.240.000$ Qtx

C- Marché unitaire de la ferme Mekhancha.

Tableau n° 13: analyse SWT du marché unitaire

Etude de l'environnement	
Points forts	<ul style="list-style-type: none">- La ferme dispose d'une réserve foncière importante: environ 398 ha.- Un partenariat algéro-néerlandais pour la création d'une ferme-école d'élevage constitue un facteur de pérennité du projet;- La ferme peut devenir leader dans la production des engrais verts.
Points faibles	<ul style="list-style-type: none">- l'exploitation traditionnelle.
Opportunité	<p>Les engrais verts et l'agriculture biologique constitue une nouvelle activité en Algérie;</p> <ul style="list-style-type: none">- Depuis 2009, Guelma a été désignée comme ville-pilote dans le programme de développement de l'agriculture biologique;
Menaces	<ul style="list-style-type: none">- Manque du savoir-faire ou de professionnalisme des acteurs du projet;- Déficit d'organisation de la profession agricole dans le domaine biologique moteur des engrais verts,- Déficit liée à la protection de l'environnement et développement durable.

**CHAPITRE-3-ELABORATIN DU PROJET D'UN CENTRE DE MANAGEMENT DES DECHETS
D'ELEVAGE AU SEIN DE LA FERME MEKHANCHA GUELMA**

1-4-2- La faisabilité du projet

a- Financière

Tableau n° 14: analyse SWT financière

financières	
Points forts	Des compétences internes pour l'étude de faisabilité financière Disponibilité à coût nul de la matière première (déjections animales)
Points faibles	//
Opportunités	- Variétés des ressources de financement (partenariats avec des agriculteurs et des éleveurs, crédits subventionnés, - Les aides de l'état accordées aux investissements de l'agriculture. - Capitaux propres de la ferme.
Menaces	//

b-L'étude technique

**PROJET : Réalisation d'une saturation de traitement des déchet d'élevage des
bovins laitairs**

1.00/ <u>TERRASSEMENTS</u> :.....	923 474,00
2.00 / <u>GROS - ŒUVRES</u> :	
A / <u>INFRASTRUCTURE</u> :.....	13 080 143,00
3.00 / <u>MACONNERIE - ENDUIT</u> :.....	3 437 154,00
4.00 / <u>REVETEMENT</u> :.....	1 209 788,00
6.00 / <u>ASSAINISSEMENT INTÉRIEUR</u> :.....	686 900,00
7.00 / <u>ELECTRICITE</u> :.....	827 000,00
8.00 / <u>PLOMBERIE SANITAIRE</u> :.....	375 700,00
10.00/ <u>MENUISERIE METALLIQUE</u> :.....	811 660,00
11.00 / <u>CHARPENTE METALLIQUE</u> :.....	36 901 130,00
12.00 / <u>PEINTURE</u> :.....	416 379,00
13.00 FOSSE :.....	5 636 502,80
14,00 Cloture :.....	5 080 260,00
 <i>MONTANT HORS TAXE</i>	 69 386 090,80
<i>TVA 17%</i>	11795635,44
<i>MONTANT T.T.C</i>	81 181 726,24

c- choisir un statut juridique adapté: le statut juridique existe déjà et aucune modification n'est prévue.

d- réaliser les formalités nécessaires auprès de l'administration: les différentes directions, agences, chambres, bureaux ..., concernés par le projet sont:

- La chambre agricole et la direction de l'agriculture
- Les services de l'environnement
- La banque BADR;
- La direction générale des impôts;
- Les services de l'hydraulique de wilaya.
- La mutuelle agricole (CRMA).

e- Trouver les aides:

- La bonification « ETTAHADI ».
- Exonération de droits de douane pour les biens non exclus, importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement.
- Franchise de TVA pour les biens et services non exclus, importés ou acquis localement entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

SECTION 2 : Modèle de faisabilité, management et dimensions du projet

2-1 Business plan

2-1-1- CV du porteur de projet

Etat Civil:	Fecih sehem De sexe féminin
Etudes	<ul style="list-style-type: none">➤ Formation professionnelle en comptabilité➤ Baccalauréat lettres en 2004➤ Licence en management de l'université de Guelma➤ Master en entrepreneuriat (2012-214)
Expérience Professionnelle	<ul style="list-style-type: none">➤ Contrat de travail à durée déterminée, bureau d'étude FECIH. f (2009- 2011)➤ Création d'une micro-entreprise de traitement des données et installation des réseaux à HAMMAM DEBAGH.

2-1-2 Résumé

Le projet de mise en place d'un centre de management des déchets d'élevage laitiers pour la production des engrais biologiques, est conduite de manière prudente et responsable afin de protéger la santé et le bien être des générations actuelles et futures ainsi que l'environnement. Les engrais devraient se construire sur des bases qui assurent l'équité par rapport à l'environnement commun et aux opportunités de la vie, soutiennent et améliorent la santé des sols, des plantes, des animaux, et des hommes.

Le Business Idée: création d'une nouvelle activité pour la production des engrais biologiques.

L'émergence de l'activité de management des déchets d'élevage, au sein de la ferme-MEKHANCHA

La création de nouveaux poste de travail.

2-2-4 Stratégie: analyse de SWOT

Points forts et points faibles:

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> + Partenariat avec les Pays-bas + Le patrimoine foncier large (environ 398 ha) + Variété d'activités: production végétale et animale + Qualité de la ressource humaine + Infrastructures et équipements existants 	<ul style="list-style-type: none"> - Acheteur n° 01 en engrais chimiques - Mal-exploitation des déjections d'élevage - Méthode traditionnelle de production des engrais verts

Opportunité	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> + Une collaboration durable entre l'Algérie et les Pays-bas dans le secteur du lait et qui peut être étendue à l'agriculture bio; + Introduction de nouvelles techniques et technologies + Producteur d'engrais verts (fournisseur) + Consommateur d'engrais verts (client) + Sources de financement 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de savoir-faire

La stratégie globale d'intégration horizontale (Intégration de l'amont Intégration de l'aval) semble très adaptée à notre projet. A cette stratégie s'ajoute celle de spécialisation basée sur l'innovation.

**CHAPITRE-3-ELABORATIN DU PROJET D'UN CENTRE DE MANAGEMENT DES DECHETS
D'ELEVAGE AU SEIN DE LA FERME MEKHANCHA GUELMA**

2-2-5 L'offre: les engrais verts dans la rotation

Les engrais verts sont des cultures destinées à l'enfouissement qui améliorent la fertilité du sol. Ils permettent :

- de stimuler l'activité biologique par l'apport de matière organique facile à décomposer, améliorant la structure et l'aération du sol;
- d'absorber les éléments fertilisants des engrais de ferme qui seront en partie disponibles pour la culture suivante;
- de diminuer le lessivage des éléments nutritifs non utilisés au cours de la saison;
- de réduire l'érosion hydrique en comparaison avec un sol laissé à nu à l'automne;

Les avantages économiques sont les suivants:

- La minimisation des coûts des engrais industriels;
- La facilitation du passage à l'agriculture bio et l'accès à de nouveaux marchés;
- La possibilité de commercialisation du produit au niveau local.

O2-2-6• La demande

Le consommateur: l'exploiteur des engrais chimiques

- – ses habitudes de consommation :

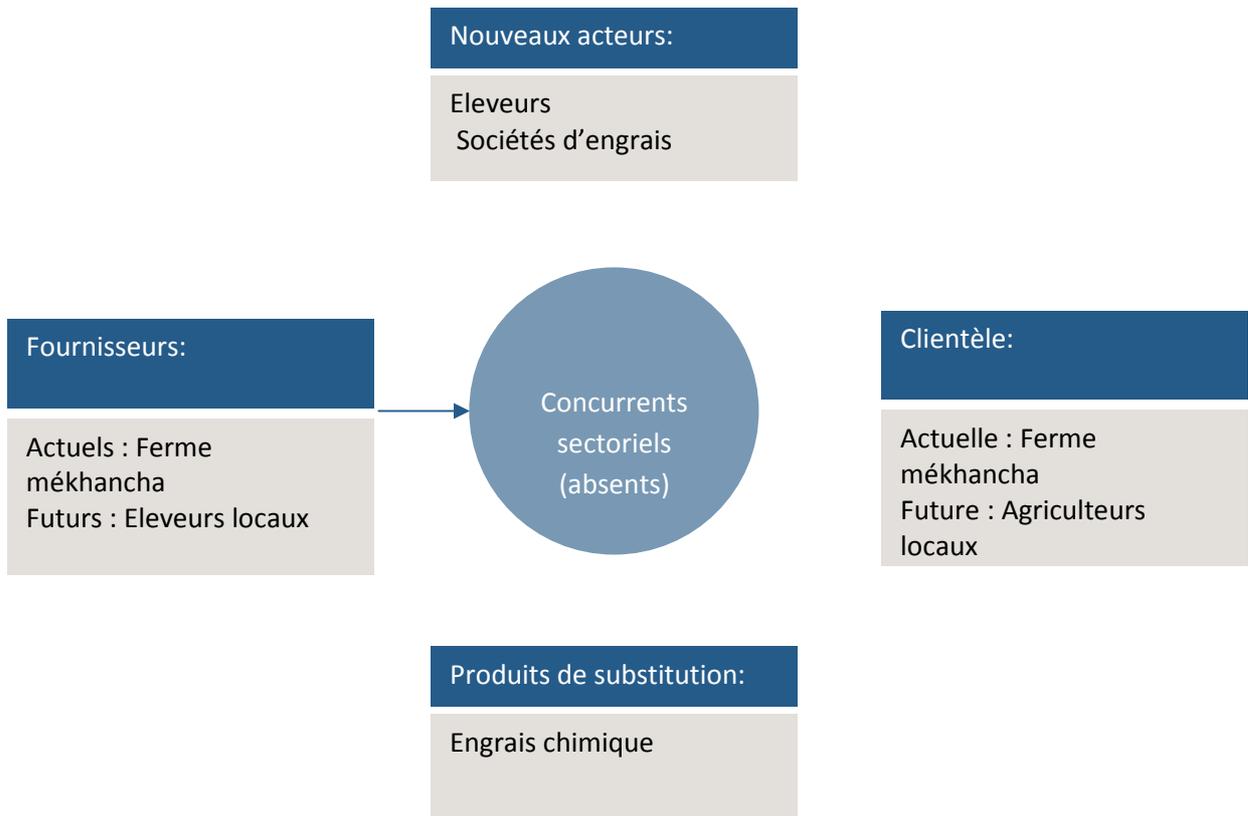
Tableau n° 15: les habitudes de consommation des engrais chimiques par la ferme

	2012		2013		2014		Total		
	Q	Prix	Q	Prix	Q	Prix	2012	2013	2014
N P K	225	5100.59	50	5800.00	70	5800.00	3.751.192.	290.000.00	406.000.00
	525	5100.59			10	6200.00	50		62.000.00
M A P	102.5	5760.00					590.400.00		
T S P	477.5	3680.00					1.757.200. 00		
U R E E	400 50	4220.00 6200	100	6500.00	70	3520.00	1.688.000. 00	65.000.00	246.400.00
			290	4630.00				1.342.700.00	
			190	4630.00				879.700.00	
			200	3520.00				704.000.00	
			300	5440.00			31.000.00	1.632.000.00	

Conclusion : il existe une demande mal-satisfaite, un coût élevé.

2-2-6-1 Analyse de PORTERE

Le fait d'être leader local dans le management des déchets d'élevage, la ferme Mekhancha possède un avantage concurrentiel.



2-2-7 Finance

BILAN PASSIF

<i>PASSIF</i>	<i>N</i>
CAPITAUX PROPRES	
Capital émis (ou compte de l'exploitant)	1 000 000,00
Capital non appelé	
Primes et réserves (Réserves consolidées)	6 677 422,02
Ecart de réévaluation	
Ecart d'équivalence	
Résultat net (Résultat part du groupe)	
Autres capitaux propres-Report à nouveau	
Part de la société consolidante	
Part des minoritaires	
TOTAL I	7 677 422,02
PASSIFS NON COURANTS	
Emprunts et dettes financières	
Impôts (différés et provisionnés)	
Autres dettes non courantes	
Provisions et produits comptabilisés d'avance	
TOTAL PASSIFS NON COURANTS II	0,00
PASSIFS COURANTS	
Fournisseurs et comptes rattachés	0,00
Impôts	0,00
Autres dettes	300 000,00
Trésorerie Passif	
TOTAL PASSIFS COURANTS III	300 000,00
TOTAL GENERAL PASSIF	7 977 422,02

BILAN ACTIF

ACTIF	N Brut	N Amort- Prov.	N Net
ACTIF IMMOBILISE(NON COURANT)			
Ecart d'acquisition (ou goodwill)			0,00
Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
<u>Immobilisations corporelles</u>		0,00	0,00
Terrains			0,00
Bâtiments	65 949 347,00	0,00	65 949 347,00
Autres immobilisations corporelles	2 366 620,00	0,00	2 366 620,00
Immobilisations en concession			0,00
Immobilisations en cours			0,00
<u>Immobilisations financières</u>			
Titres mis en équivalence-entreprise associées			0,00
Autres participations et créances rattachées			0,00
Autres titres immobilisés			0,00
Prêts et autres actifs financiers non courants	0,00		0,00
Impôts différés actif			
Comptes de liaison			
TOTAL ACTIF NON COURANT	68 315 967,00	0,00	68 315 967,00
ACTIF COURANT			
Stocks et en cours	0,00		0,00
<u>Créances et emplois assimilés</u>	0,00		
Clients	0,00		0,00
Autres débiteurs	0,00	0,00	0,00
Impôts at assimilés			0,00
Autres créances et emplois assimilés			0,00
<u>Disponibilités et assimilés</u>			
Placements et autres actifs financiers courants			0,00
Trésorerie	0,00		0,00
TOTAL ACTIF COURANT	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL ACTIF	68 315 967,00	0,00	68 315 967,00

COMPTE DE RESULTATS

N

Ventes et produits annexes	7 080 000,00
Variation stocks produits finis et en cours	0,00
Production immobilisée	
Subvention d'exploitation	0,00
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE	7 080 000,00
Achats consommés	-3 790 000,00
Services extérieurs et autres consommations	-99 000,00
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	-3 889 000,00
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)	3 191 000,00
Charges de personnel	-1 800 000,00
Impôts, taxes et versements assimilés	-211 000,00
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 180 000,00
Autres produits opérationnels	
Autres charges opérationnelles	
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	-683 159,00
Reprise sur pertes de valeurs et provisions	
V-RESULTAT OPERATIONNEL	496 841,00
Produits financiers	0,00
Charges financières	
VI-RESULTAT FINANCIER	0,00
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT(V+VI)	496 841,00
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	7 080 000,00
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-6 583 159,00
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	496 841,00
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)	
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0,00
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	496 841,00
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)	
IX-RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE(1)	
Dont part des minoritaires (1)	

**CHAPITRE-3-ELABORATIN DU PROJET D'UN CENTRE DE MANAGEMENT DES DECHETS
D'ELEVAGE AU SEIN DE LA FERME MEKHANCHA GUELMA**

Les couts de production des engrais par la ferme en sein de centre de management des déchets d'élevage.

La ferme Mekhancha dispose des moyens financiers nécessaires: exploiter les forces internes du financement , demander des crédits agricoles (ETTAHADI)

2-2-8 Localisation de centre de management des déchets d 'élevage

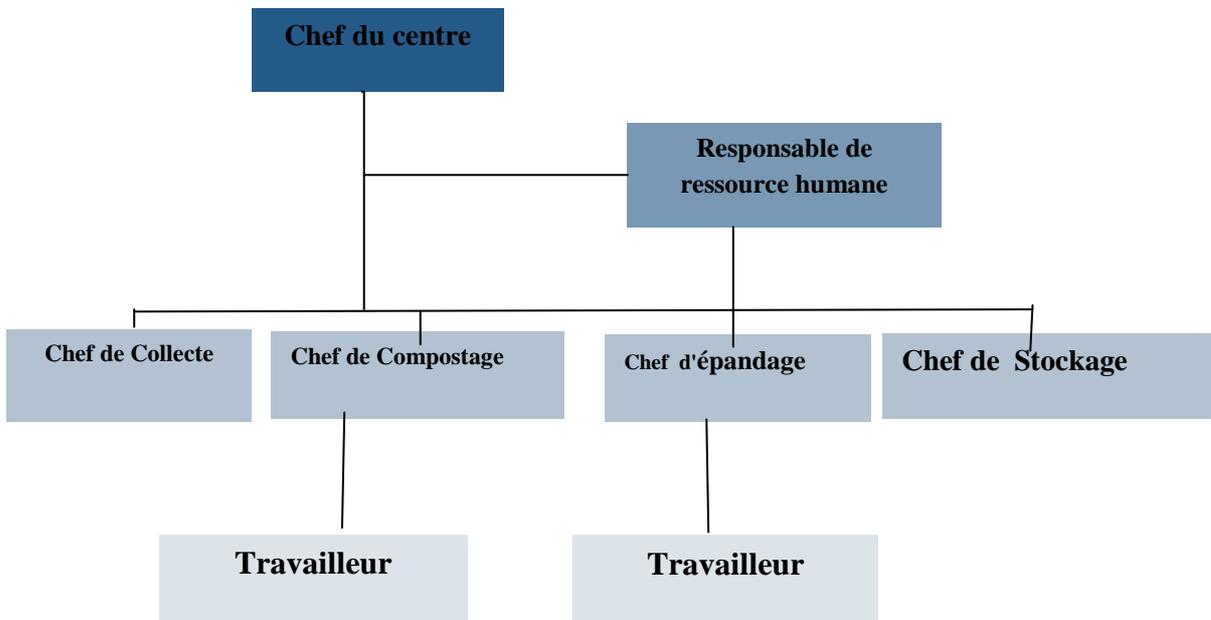
Le centre sera implanté dans les locaux de la ferme Mekhancha.

2.2.8.1 Organisation

- **Organisation du travail**



- **Organisation structurelle**



Organigramme d'un centre de management des déchets d'élevage

2-3 Le cycle de vie des projets appliqué à l'entrepreneuriat

	Signification pour le créateur d'entreprise	Importance
Management de l'envergure	<p>Une dizaine de postes d'emploi supplémentaire est à pourvoir;</p> <p>La ferme dispose des ressources financières nécessaires pour le projet et l'envergure est facilement limitable.</p>	+
Management des coûts	<p>La gratuité de la matière première permet une parfaite maîtrise des coûts de production avec le seul risque liée aux coûts de l'énergie et de la revalorisation des salaires.</p>	+++
Management des délais	<p>La ferme dispose d'une largesse dans les délais et ne souffre d'aucune contrainte pour le lancement des activités</p>	+
Management de la qualité	<p>La qualité des engrais verts « durabilité, moins chère, biologique »</p>	++++
Management des ressources humaines	<p>Un programme de sensibilisation et/ou formation est nécessaire pour les acteurs du projets: personnels, agriculteurs de la région, éleveurs;</p>	+++
Management des communications	<p>Compagne de vulgarisation aux différents acteurs avec les services agricoles et de protection de l'environnement</p>	+++
Management des risques	<p>Projet à faible risque</p>	+
Management des approvisionnements	<p>La ferme est à la fois producteur et fournisseur.</p>	+
Management de l'intégration	<p>Un système d'information constitue un tableau de bord pour superviser les tâches liées au projet est à pourvoir</p>	+++

2-4 Dimension internationale du projet

La production et la mise à disposition des engrais verts peut contribuer considérablement à la promotion de l'agriculture biologique dans la région. Les produits de cette dernière peuvent être versés dans des marchés internationaux (l'Europe principalement) demandeurs de ce type de produits.

Conclusion

Conclusion générale

Pour garantir un bon management des éléments d'élevage en vue d'une agriculture durable, pour réduire les apports externes à la région, pour rendre à nos sols les éléments minéraux et biologiques pour dynamiser les activités dans les sols, l'apport de matière organique de bonne qualité est indispensable.

La valorisation des déchets d'élevage, doit être une filière ou un centre à encourager. Le produit de cette activité est un engrais biologique dit aussi engrais vert, indispensable pour développer une agriculture biologique. Cette valorisation se traduit par des impacts positifs sur l'environnement en limitant le recours aux engrais chimiques, et en second lieu, permet de moins dépenser de l'argent sur l'acquisition des engrais industriels.

La ferme pilote Mekhancha disposant en abondance de la matière première, va pouvoir se positionner comme leader régional dans la production des engrais bio, se transformant ainsi d'un acheteur d'engrais à l'un de ses fournisseurs. Sa nouvelle activité va permettre l'émergence d'un pôle régional de l'agriculture biologique. L'adhésion des agriculteurs de la région à ce type d'agriculture va ouvrir la voie à de nouveaux marchés comme les pays européens fortement attentifs à consommer des produits bios.

Bibliographie et annexe

Bibliographiés

Les Livres :

1. **ALAIN FAYOLL** :Entrepreneuriat,**DUNOD**,France,2008(392)
2. **BARBARA BENTZ** :appuyer les innovations paysannes,**GRET**, parise,2003,88p
3. **DESCHAMP B., PATUREL, R.,** , Reprendre une entreprise ... saine ou en difficulté, Série les entrepreneurs, **DUNOD**, Paris, (2001), 244p.
4. **CARINE GUICHETEAU** : travailler pour le développement durable , **STUDYRAMA** ,France ,2006(238)
5. **CLIFFORDEF.GRAY.ERIKW.LARSON**: management de projt ,**DUNOD**, paris (2007)
6. **DENIS PELLETIER** Invitation à la culture entrepreneunarial,**QUEBEC**,1996,
7. **EMILE-MICHEL HERNANDZ** : l'entrepreneuriat, l'aharmattan, (2001)
8. **FAYOLLE, A.,** , Entrepreneuriat. Apprendre à Entreprendre. Ed. **DUNOD**,francçe collection Gestion Sup. (2004)
9. **FLORENCE GILLET-GOINARD**: **BATIR** un système intégré Qualité/Sécurité/Environnement De la qualité au QSE ,**EYROLLES**, paris 2006 (p223)
10. **Florence PIERRE HELFER- JEAN, ORSONI JACQUES** : marketing, **VUIBERT**, 7édition, paris, 2001(429p)
11. **GILLES BRESSY ET CHRISTIAN KONKUYT**, International Francophone sur la PME Sirey, 2008
12. **JACQUES VILON** : gestion de projet, **BTE** , paris,1991, 2-3(9-13)
13. **JEAN.LOUISG.MULLER ET MICHALEJOLY**: management par projet, **AFNOR**, France, 2002, 26
14. **MAËL ANDRIEU , XAVIER GHEWY, CHRISTIAN MATHERY (ADEME), DORIS NICKLAUS** :Lexique à l'usage des acteurs de la gestion des déchets Directrice de la publication : **DOMINIQUE**, France, 2012(44)
15. **MC BELAID** :Marketing, pagesbleues, **ALGERIE**, 2008 (180).
16. **FRANÇOIS COULOMB** : Management des entreprises, **ELLIPSES**, Parise ,2007 (416p)
17. **MICHEL LE GOUIS** , Entreprises Commerciales des Agriculteurs, **CUJAS** ,paris 1967(195)

18. **OUKIL M –SAID**, l'innovation technologique ,office des publication universitaires ,Alger 1995,140)
19. **ROGER AIM** :la gestion de projet, **CUALINO**, Parise,2007,201p
20. **SANCHEZ ARNAU, J.C., DESJEUX, D**, La culture, clé du développement, **L'HARMATTAN**, Paris : (1994).
21. **SANDRINE FERNEZ-WALCH, FRANÇOISROMON** : management de l'innovation, **VUIBERT**, Paris, 2006 (374)
22. **STEPHANE BALLANDE, ANNE- MARIE BOUVIER** : management des entreprises, **DUNOD**, Paris, 2004, (149)
23. **XAVIER GHEWYBERGRAVENHASSENZAH** : environnement, **BOECK**, paris ,2009 . (687)
24. **CHRISTIAN LHERMIE** : études de marché, **DUNOD**, paris, 1991.
25. **MICHEL BARABEL, OLIVIER MEIER** :manageor, **DUNOD**,France,2008,884p
26. **CHRISTIAN**: Agriculture biologique, **AGRI PRODUCTION**, france, 2011 (472p)
27. **YVES CHIROUZE** ,le marketing de l'étude de marche au lancement d'un produit nouveau ,**CHOTARD**, France, 1991
28. **MARC DUMENIL. CHRISTINE LHOTTE** : la création d'entreprise, **LIAISONS** ,Germain , 1999(254)
29. **HUBER** ,Analyse financière ,**DUNOD**, Paris, 2010(518p).
30. **KERZNER, HARLOD**, **APPLID** Project Management, **johnwilley**, New York ;2001,p221
31. **R.V. MISRA** ,R.N. Roy, Méthodes de compostage au niveau de l'exploitation agricole, **FAO** ,Rome, Italie 2005.
32. **MICHEL DION, DOMINIQUEWOLLFF**, le développement durable théories et applications au management, **DUNOD**, paris, 2008,(246).
33. **CHRISTIANSCHVARTZ, JEAU- CHARLESMULLER, JACQUES DECROUX** : la fertilisation raisonnée, France **AGRICOLE**, paris, 2005 (:414)
34. **ROBERT PAPIN**, stratégie pour création d'entreprise, **DUNOD**, France, 2003 (404).

Les Articles :

- 1- **BOUTILLIER, S**, « L'économie des entrepreneurs : Changement économique et trajectoires individuelles », Document de travail, n°65, Lab. RII, Université du Littoral, juin. (2003).
- 2- Articles : Communautés Européennes, Manuel d'intégration de l'environnement ,Belgique, 2007p21
- 3- **VESTRAET, T**, l'entrepreneur ite, un phénomène aux multiples formes d'expression, Edition management et société,2000,p11.
- 4- Guide pour les établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche, GESTION DES DECHETS,Document édité en France, Mai 2002.
- 5- Décret exécutif n°02-263 du 17 août 2002 portant création du Conservatoire National des formations à l'Environnement.
- 6- Commission Européenne ,l'esprit d'entreprise dans l'enseignement supérieur en particulier dans les études non commerciales ,Résumé de rapport finale du groupe d'experts,2010. 138
- 7- (Guide de gestion des déchets agricoles – Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute Provence – Version 1.2 – 2006 4
- 8- Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes • Janvier 2005
- 9- .(ADEME ,2003 :4)Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie :compostage en Bretagne, janvier 2003.
- 10- Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie Compostage :
- 11- Les Principes, France,fiche N°4,Septembre 2012
- 12- Support pédagogique du module Culture Entrepreneuriale Version 1.2 – Septembre 2008 Projet Culture Entrepreneuriale et Création d'Entreprise à l'Université de Sfax ,
- 13- GUIDE FISCAL DU JEUNE PROMOTEUR D'INVESTISSEMENTS :MINISTERE DES FINANCES, DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS, ALGER, 2012 :20p
- 14- MATE (2004) : « Atelier international sur le nouveau mode de gestion des déchets

THESES :

Boubtana Najib, l'esprit entrepreneurial chez les étudiants universitaires ,mémoire de master en sciences de gestion ,université du 08 mai 45 ,Guelma,algiré,2013.

Halala Lyasmine, impact de la certification environnementale ISO14001 sur la performance environnementale d'une entreprise Algérienne, cas de l'entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM), mémoire de magister en sciences économiques, université Mouloud Mammeri, de Tizi-Ouzou, ALGERIE. 2012.

Brahim DJEMACI La gestion des déchets municipaux en Algérie :

Analyse prospective et éléments d'efficacité, THÈSE de doctorat en sciences économiques, UNIVERSITÉ DE ROUEN ECOLE DOCTORALE ECONOMIE, GESTION NORMANDIE FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION Année : 2012

Lucien CITERETSELES DECHETS MENAGERS SOLIDES DE LA VILLE DE BUJUMBURA (BURUNDI): Quelles perspectives pour une gestion durable ?, Master en Sciences et Gestion de l'Environnement, Université libre de Bruxelles, 2008.

Fadila MEZOUARI: CONCEPTION ET EXPLOITATION DES CENTRES DE STOCKAGE DES DECHETS EN ALGERIE ET LIMITATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX, Thèse Pour obtenir le grade de DOCTEUR L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES Université de Limoges 2011

LE TRAITEMENT ET LA GESTION DES DECHETS MENAGERS A LA REUNION : APPROCHE GEOGRAPHIQUE Présentée et soutenue publiquement le 18 septembre 2007 Par Florence CAMPAN

Devant un jury FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de La Réunion

Les sites web :

Municipaux : Le Centre d'Enfouissement Technique (CET) », janvier 2004. <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/principes.pdf>

<http://www.fodsa.com/index.php/autres-actions/dechets-dactivite-des-soins/9-collecte-des-dechets>

Page Wikipedia sur le développement durable : http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_durable

<http://www.chambres-agriculture.fr/thematiques/environnement/gestion-des-dechets/co-compostage/les-etapes-du-co-compostage/>

Disponible dans http://www.lascap.de/Downloads/ARTIFICIAL_CREATIVITY.pdf

- [WRS 02] World Resources Institute, « Innovation for Sustainability », 2002,
dans www.pathways.wri.org.

<http://blogs.salon.com/0002007/2003/11/27.html#a534>.

Spécialité : Géographie Humaine et Environnementale

<http://www.minagri.dz/pdf/Presentat%2520rar.pdf>

Présentation de la politique de Renouveau Agricole et Rural en Algérie ... renouveau agricole et rural visent le renforcement de la sécurité alimentaire nationale. LE T

http://eeas.europa.eu/delegations/algeria/documents/press_corner/20121221/20121221_approche_alge...

21 déc. 2012 ... Présentation de l'approche Algérienne en matière d'agriculture biologique : potentiel, conditions de leur développement et perspectives pour ...

Résumé :

Les activités agricoles en lien avec les techniques de travail du sol, l'usage des fertilisants et des produits phytosanitaires, peuvent conduire en cas d'excès à la dégradation des sols et à la contamination des milieux aquatiques. L'eau, l'air et les produits alimentaires peuvent être contaminés. A côté des préjudices possibles en matière d'usage de l'eau, on souligne les incidences sur la qualité environnementale des milieux et sur celle des produits agricoles. Dans ce contexte, où la question de développement durable s'accompagne d'une pression croissante locale et internationale, le monde agricole est confronté à de nouvelles contraintes. Elles l'incitent à poser les bases d'une agriculture durable et à proposer de nouveaux modes d'intervention sur les agro-systèmes.

Il s'avère que les effluents d'élevages représentent les matières les plus abondantes. Ils sont généralement épandus tels quels, sous forme de fumier, lisier ou purin. Néanmoins, ces derniers représentent des risques de pollutions des nappes par les nitrates et de dégagements de mauvaises odeurs. Ces derniers peuvent être réduits par un traitement de compostage.

Notre projet consiste en l'élaboration d'une étude sur le management d'un centre de collecte des déchets d'élevage de la vache laitière au sein de la ferme-pilote MEKHANCHA sise à la commune de DJEBALA wilaya de Guelma.

Mots-clés :

Développement durable, entrepreneur vert, compostage, engrais vert, projet entrepreneurial.

الملخص:

الأنشطة الزراعية المرتبطة بالتقنية و خدمة الأرض واستخدام الأسمدة والمبيدات يمكن أن تؤدي إلى تدهور الأراضي زيادة على تلوث المسطحات المائية و المياه الجوفية و الأجواء. كما تؤدي إلى تلوث الأغذية إلى جانب تأثيرات على نوعية البيئة وعلى المنتجات الزراعية ككل.

لقد رافقت قضية التنمية المستدامة مجال الزراعة من خلال تنامي الضغوطات المحلية والدولية، أين تم اقتراح وسائل جديدة للتدخل على النظم الأيكولوجية الزراعية تحفز إرساء أسس الزراعة المستدامة. اتضح أن روث الماشية هي المواد الأكثر وفرة و استخدامها كأسمدة دون معالجة يمثل تهديدا حقيقيا على المياه الجوفية و إمكانية تلويثها زيادة على انتشار الروائح الكريهة.

يتضمن مشروعنا إعداد دراسة حول إدارة مركز جمع نفايات تربية الأبقار الحلوب في مزرعة مخانشة النموذجية الكائن مقرها ببلدية جبالة خميسي بولاية قالمة.

الكلمات المفتاحية:

التنمية المستدامة، المقاتل الأخضر، الترقيد، السماد الأخضر، مشروع مقاولاتي.